

PREMIERE PARTIE : UN DETOUR QUI N'EST PAS UN DETAIL .

CHAPITRE 1 : LE LIVRE D'ESTHER VOICI 2 500 ANS

La présentation du livre d' Esther qui va suivre a été écrite dans l'objectif d'une relecture libre et contemporaine, déterminée par le projet d'écriture de cet essai.

Un nombre important de référents au livre d' Esther peuvent être trouvés dans la littérature traditionnelle, de l' Encyclopédia Hébraïca à de nombreux sites internet initiateurs en Judaïsme.

Nous introduirons la présentation du livre d' Esther par une réflexion sur les identités juives.

1.1 Introduction : IDENTITES JUIVES

La question de l' identité est une question complexe.

Entre la formulation d'un point de vue subjectif et l' objectivité scientifique, il existe une multitude de réponses. Ainsi, de la religion à la philosophie, de la sociologie à la famille, le jeu des appellations varie fortement.

Rares sont celles ou ceux aujourd'hui cependant qui pourraient encore oser ne se définir que d'une manière brutale et univoque.

La judéité, depuis le XIX^e siècle, a explosée en un myriade d'identités déjà potentiellement dessinées tout au long de sa longue histoire.

C'est en effet le 27 septembre 1791, lors de la révolution française, que fut abrogé un ensemble de mesures qui stigmatisaient les juifs depuis le moyen-âge en Europe.

Cette loi annulait donc tous les édits d' expulsions instaurés en France par Philippe le Bel, petit fils de Saint Louis, dès 1304, à la suite des Anglais en 1290.

En voici le texte exact :

Loi relative aux Juifs, donnée à Paris , le 13 novembre 1791.

Décret de l' assemblée nationale du 27 septembre 1791

L'assemblée nationale, considérant que les conditions nécessaires pour être citoyen français et pour devenir citoyen actif, sont fixés par la Constitution, et que tout homme réunissant les dites conditions, prête le serment civique et s'engage à remplir tous les devoirs que la Constitution impose, a droit à tous les avantages qu'elle assure ;

Révoque tous ajournements, réserves et exceptions inférés dans les précédents décrets relativement aux individus Juifs qui prêteront le serment civique, qui sera regardé comme une renonciation à tous privilèges et exceptions introduits précédemment en leur faveur. Mandons et ordonnons à tous les corps administratifs et tribunaux, que les présentes ils fassent consigner dans leurs registres, lire , publier et afficher dans leurs départements et ressorts respectifs, et exécuter comme loi du Royaume. En foi de quoi nous avons signés ces présentes, auxquelles nous avons fait apposer le sceau de l' état. A Paris , le treizième jour du mois de Novembre, l' an de grâce mil sept cent quatre vingt onze et de notre règne le dix huitième. Signé Louis.

Cette loi reconnaissait donc un statut de citoyen à tous les Juifs, à l' égal de n'importe quel citoyen français.

Un autre fait important, dès 1808, avec le Consistoire de Napoléon Bonaparte, précisa ce nouveau statut en instaurant avec les représentants de la communauté juive, (le Sanhédrin, jamais réuni depuis les événements faisant suite à Esther, soit depuis 2100 ans environ), les premières lois qui, aujourd'hui encore , régissent le rapport entre les cultes et l'état, c'est à dire entre les religions et le gouvernement.

La loi de 1905 ayant introduit la séparation officielle entre l' Etat et les religions.

Le décret de 1791, arrivé bien après la déclaration des droits de l' Homme, donnait en fait aux Juifs le droit d'être l'égal de leurs concitoyens, libérant leurs accès aux emplois administratifs, de celui de médecin et à tous ceux dont les mesures inquisitrices des catholiques les avaient exclus.

Il faut comprendre l'importance de cet acte qui, à travers les conquêtes napoléoniennes et la libération des peuples en Europe accédant à leur autonomie, engagea, à travers le monde, l'acceptation du « Juif » comme

un citoyen égal aux autres.

Il faut comprendre en lisant « **La bête singulière**¹ » de Claudine Fabre-Vassas, jusque dans quelles mesures l'anti-judaïsme du moyen-âge s'était inscrit jusque dans l'alimentation et les langages pour prendre la juste mesure de ce décret, qui, s'il n'en apparaît que « logique », à la suite de l'édition des droits humains, n'en était pas pour autant si évident. Les luttes de l'Abbé Grégoire sont bien connues.

Ainsi, la légitimation des Juifs va permettre une « nationalisation » des identités juives à travers le monde, et poser les questions de « l'assimilation » et de la « régénérescence » : entre la première tendance, plutôt tolérante, qui provoqua dans nombre de communautés juives le désir d'effectivement entrer dans le jeu des nationalismes (par exemple en Allemagne, où Moïse Mendelssohn fut un des leaders de la « Haskalla », identique mouvement des « Lumières »), et la seconde, hautaine, qui cherchait à sortir « ce peuple arriéré » de son ghetto pour le « moderniser », c'est toute la problématique de la « question juive » qui se joue alors et qui se jouera encore dans la première moitié du 20^e siècle, jusqu'à aujourd'hui, en 2008. Dans les débats, « durs », chez les nationalistes comme chez les juifs, qu'occasionneront ces nouveaux statuts, c'est encore la notion « d'émancipation » qui , à l'issue des impasses conflictuelles, et des pogroms violents en Pologne et en Russie en 1881 et 1882 contre les populations juives, viendra créer tout le mouvement des « Amants de Sion », le sionisme, pour sauver nombre de communautés d'une mort annoncée, et qui réfléchira alors, à un retour vers la Terre promise.

Mais, pour revenir aux conséquences du premier décret de 1791, cette décision ouvrit donc un formidable mouvement pour les identités juives, qui obtenaient ainsi un statut officiel, qui depuis s'est étendu à presque tous les pays de la terre, hormis les pays arabes. L'on pouvait devenir juif français, juif allemand, juif américain et se fondre dans une société en jouissant de tous les mêmes droits que n'importe quel citoyen.

Les juifs, qui depuis la ghettoïsation du XVI^e siècle, vivaient plutôt en villes, qui étudiaient beaucoup, s'insèrent quelquefois de manière exceptionnelle dans la révolution industrielle du XIX^e siècle, et connurent des ascensions sociales extraordinaires : des banques aux industries et même dans certaines administrations ou armées.

Ainsi disparaissait l'identité juive du « banni », ghettoisé depuis 1530 à Venise, interdit de multiples professions, et toujours accusé de déicide depuis Saint Augustin en 304.

Ce nouveau statut ne fut donc pas du tout anodin, et connu de très grandes conséquences. Seules les lois racistes des nazis à Nuremberg (1933) et les lois racistes des français à Vichy (1941), remirent en cause, de manière criminelle, ce statut lors de la Shoah.

Il ne resta que les antisémites donc, polonais tout d'abord, puis russes, allemands , français et nazis, pour oser catégoriser, d'une manière univoque, les membres d'une même communauté, et les réduire, à une seule identité dans des buts criminels et assassins, reniant par la même, les mouvements émancipateurs qui les avaient fait construire leur propres états.

Les nazis tentèrent le génocide de l'entièreté des juifs d' Europe dans des camps d'extermination lors de la seconde guerre mondiale de 1939 à 1945.

Ils n'y parvinrent pas.

L' « identité juive » n'existe pas. Ou plutôt, elle est multiple donc.

La judéité, les judéités, se sont révélées , se sont construites, depuis Abraham (qui n'était pas juif !), et Moïse (qui n' était pas juif), et David (qui n' était pas juif), mais qui le sont tous devenus, tout au long de l' histoire du Judaïsme. **L'histoire du Judaïsme est par là même l'histoire constitutive des identités juives, tant religieuses et familiales, que philosophiques et géographiques.**

Ces judéités se sont construites selon de multiples critères par la suite : géographiques, sociaux économiques, politiques , religieux et philosophiques. Ces critères ont varié avec l' histoire et le temps.

Mais c'est ainsi qu'il existe aujourd'hui, suite au décret de 1791, de manière officielle, des juifs français, belges, américains, de toutes les nationalités, et même israéliens depuis le 14 mai 1948.

¹ La bête singulière, bibliothèque des sciences humaines, nrf, Gallimard, 1993

Il existe donc des identités nationales juives différentes et multiples.
Et tout le jeu démocratique et social multiplie à l'envie, au désir, le jeu des identités juives.

La question de l'identité en Judaïsme

La question des identités juives, ne pouvant pas être réduite encore au seul critère national, puisqu'encore, à travers tous les mouvements philosophiques internes au Judaïsme, existent de multiples mouvements très différents :

orthodoxes, ultra-orthodoxes, conservateurs, réformés, bundistes, reconstructionnistes et, depuis la Shoah, un nombre encore très importants d'individus qui n'entrent plus dans des catégorisations associatives tant la pensée de l'événement, en lui-même, a provoqué chez beaucoup d'entre nous, des interrogations profondes sur les identités juives : c'est ainsi qu'il existe des juifs laïques.

La question de l'identité juive est déjà en soi une question inhérente aux juifs entre eux.

Depuis les premières interprétations de la Thora, qui font suite au retour après les événements du Livre d'Esther, à Jérusalem, et suite à tout le mouvement de diffusion de la Thora dans les synagogues toutes nouvelles, les mouvements dits « sectaires », et qui correspondaient en fait aux partis politiques, ou philosophico-politiques d'alors, initièrent peu à peu des positionnements différents, qui, par la suite, dès Maccabées par exemple, occasionnèrent des scissions quant aux critères identitaires.

Cette question est posée de manière radicale par Mordecaï dès le livre d'Esther, puisque il est le premier à affirmer « **ani jehudi** » aux gardes venus l'interroger.

Cette première fois, où la question de l'identité juive s'est posée de manière aussi affirmative, est importante. Et nous verrons au chapitre 5 de quoi il en retourne à ce moment précis de l'histoire du Judaïsme.

Aujourd'hui, entre les différentes associations, l'état israélien, les diasporas et les philosophes, la question de l'identité juive est en soi constitutive de la judéité.

L'ouvrage de M. Ben Raphaël, exhaustif quant au positionnement sociologique et politique des identités juives, introduit la notion intéressante d' **espace identitaire**, pour faire comprendre le nombre importants des critères entrant dans les jeux relativistes de l'identité, et de l'identité juive aussi.

Avec l'entrée dans la modernité, l'identité juive n'a donc plus rien de cette formule stable et continue qui fut la sienne pendant des siècles. Cette formule reposait (...) sur trois éléments intimement liés : la nation juive (le peuple d'Israël), le judaïsme (Ashem et la Thora d'Israël) et, enfin, la terre d'Israël. Trois questions qui, d'un point de vue sociologique, recourent respectivement le problème de l'engagement vis à vis du groupe, celui de l'image du « nous », de sa singularité, et la question de sa situation par rapport à « l'autre ».²

C'est cette identité traditionnelle, qui éclata donc, dès 1791, en une myriade d'identités, pour ouvrir un espace identitaire complexe.

Les flux migratoires très importants à la fin du XIX^e siècle, et en particulier tout le mouvement d'émigration vers les Etats Unis³, fournit à la problématique des identités juives, ce « nouvel espace libre » où, justement, de nouvelles identités allaient pouvoir émerger et fusionner avec la citoyenneté américaine.

Devant le flux des identités juives éclatées qui fuyaient une Europe aux relents antisémites, les juifs américains (arrivés à New York depuis le XVI^e siècle) dont les avancées libérales permirent de fonder de grands instituts d'études (Pittsburgh 1885⁴), se retrouvèrent confrontés à l'accueil de populations juives qui parlaient différentes langues, connaissaient des traditions quelquefois différentes au regard des rituels, et qui surtout n'étaient pas au mêmes niveaux d'approfondissements des questionnements contemporains.

Si le melting-pot, à l'origine une pièce de théâtre d'inspiration Yiddish, connut un essor remarquable, laissant

²« Qu'est-ce qu'être juif ? ». p :34. E.Ben Raphaël. Balland. 2001

³ La population de New York passa de 1 362 213 ha en 1870 à 4 766 883 ha en 1910 ; source Encyclopédia Judaica, Jerusalem, 1972, article d' Arthur Aryeh Goren, p.1078

⁴ voire la « déclaration de principes adoptée par un groupe de rabbins réformés à Pittsburgh en 1885 dans « Les juifs américains du XVII^e siècle à nos jours », Nathan Glazer, traduit par Eddy Trèves, Mayenne, 1972 aux Editions Calmann-Lévy, pp.275-277

s'assimiler par eux-mêmes nombres de juifs selon leur propre liberté, Judas Léon Magnès⁵ fut l'homme qui, dès le début du XX^e siècle, organisa en quelque sorte les diverses obédiences juives d'alors, en un même groupe, reprenant en une modernité nouvelle, le concept de **Keyla**, ce « nous », cette identité collective et singulière propre au Judaïsme.

Ainsi, en un peu plus d'un siècle, l'identité juive moyen-âgeuse, « traditionnelle » au sein des ghettos, non seulement volait en éclats sous des nationalités et nouvelles orientations politiques et religieuses, mais encore, se retrouvaient réunifiée, en une mosaïque exceptionnelle, ouvrant à toutes les diversités, aux USA.

Ce modèle américain représente aujourd'hui la situation des identités juives de par le monde.

Seule l'exception israélienne, et avec elle, les mouvements sionistes fédérateurs et pacificateurs⁶, depuis 1948, en instituant une nouvelle identité juive, initia encore une singularité qui « recentralisa », pour l'ensemble des communautés mondiales, le judaïsme. Elle institua, pour les « diasporas », un modèle et un moteur de recherche, de ce que pourrait devenir les judéités au XX^e.

La spécificité de l'état Hébreu, Israël, moderne, jeune démocratie en pleine interrogation, introduisit justement des questions très intéressantes sur les identités juives.

L'ouvrage précité de M. Ben Raphaël donne à lire et à comprendre quel fut pour David Ben Gourion le dilemme important d'instituer une « définition officielle » de l'identité juive israélienne après les crimes nazis.

Puisque la définition officielle introduite par les nazis, et par les états collaborateurs, institua, au regard de la parenté définie en tant qu'administrative, une fausse identité juive, c'est à dire, celle de celui qui, né juif, ou au regard de deux parents ou d'un grand-parent juif, était passible de déportations et d'assassinats dans les camps d'extermination.

C'est encore cette modalité administrative, dans cette parenté au troisième degré qui, officiellement, régit les identités juives au regard des administrations, israéliennes compris.

Or, des survivants des camps de concentration et d'extermination, aux candidats à la loi du retour en Israël possible depuis 1948, un nombre importants de « juifs » ne pouvait pas prouver, ou ne désiraient pas entrer dans ces critères, qui réduisaient de manière caricaturale tout ce que l'histoire du Judaïsme a pu laisser fleurir comme identités juives.

Beaucoup de juifs purent profiter de la loi du retour sans tomber dans le piège drastique des définitions administratives.

Mais ce piège, dont tous les régimes antisémites ont usé contre les Juifs, reste encore, aujourd'hui, un bien pauvre moyen pour affubler des individus ou des communautés, d'une étiquette, ou d'une étoile, les stigmatisant comme au moyen-âge.

Ainsi le paradoxe entre le jeu des critères libres associant les identités juives et la liberté de penser, et les marqueurs identitaires administratifs, contribue à laisser perdurer cette fausse identité juive : celle qui stigmatise avant tout l'Autre par ignorance à une identité extérieure, reconnaissable de loin, et qui tente de marquer, et ainsi de réduire, « ce qui littéralement n'est pas compris » à cette seule définition de « JUIF ».

Ceci pourrait paraître simpliste, et pourtant les néo-mouvement nazis, et négationnistes, ne fonctionnent que sur ces critères, issus par ailleurs de la longue « tradition anti-juive » (puisque l'« antisémitisme » est l'apparition au XIX^e siècle, d'un syncrétisme entre philologie et politique, et transcrit l'erreur scientifique de l'idée de « races humaines » en un néologisme tartuffesque⁷, suite à la défiguration des théories darwiniennes).

⁵ voire Journal : Jews and Pacifism (extraits) New York, October 2, 1917 in "Dissenter in Zion. From the writings of Judas L.MAGNES, edited by Arthur A.Goren, Cambridge, Mass.&London, 1982, Harvard University Press.

⁶ à propos du sionisme : **Sionisme et politique**(1922), **Brit Chalom**(1926), la **déclaration de l' IHOUD**(1942), in Martin Buber « Une terre et deux peuples , la question judéo-arabe », Paris, 1985, **Lieu Commun** et **The official Zionist platform-Biltmore declaration du 11may 1942** in "Palestine in the new world ", prepared by The research Institute on Peace and Post War Problems of the American Jewish Committee, New York, 1943, p.61.

⁷ Sur cette question précise : « La chasse aux évidences » p : 13-14 Maurice Ollender – Galaade Editions. 2005

Cet anti-judaïsme, dont Léon Poliakov a admirablement reconstruit l'histoire⁸, officiel chez les catholiques depuis les « Pères de l'Église » et Saint Augustin qui inscrit l'accusation de peuple déicide en édit contre le peuple juif, nous intéresse ici puisque, le livre d'Esther en constitue un point d'orgue dans une modalité toute particulière, et qui va occasionner, pour les criminels comme pour les Juifs, un paradigme nouveau, peu reconnu en tant que tel par les exégètes, où même les rabbins, en tant qu'il initie voici 2500 ans, ce que toute la législation de l'organisation des Nations Unies nouvellement créée en 1948, va édicter en législation juridique internationale, et dont tous les états de la Terre depuis, soit 191 pays au monde, sont signataires.

C'est ainsi que la question des identités juives, au regard de leurs constitutions modernes, va pourtant connaître entre une de leurs composantes traditionnelles et un ensemble de lois internationales, un point commun.

C'est ce point commun, entre le livre d'Esther et la législation internationale, punissant les crimes contre l'humanité, en tant qu'il constitue le paradigme d'éradication du processus d'extermination, qui sera étudié dans cet essai.

1.2 : Le livre d'Esther : LA QUESTION DE LA SURVIE

Au temps du livre d'Esther, à Suse, près de Babylone, dut vivre une communauté déportée par Nabuchodonosor en - 587 avant l'ère « commune ».

Suite à la victoire de Cyrus sur le tyran, tous les peuples furent libérés des criminels babyloniens.

Chacun d'eux put vivre en paix, en retournant dans son pays d'origine ou en restant là.

Une communauté juive s'établit en Perse, (l'Iran d'aujourd'hui depuis 1938 et aujourd'hui principal pays négationniste et criminel appelant à la destruction du peuple juif) et y vécut en paix, longtemps, très longtemps. Elle fournit le Talmud de Babylone, comme la communauté rentrée en Israël fournit le Talmud de Jérusalem. Cette double identité d'un des livres les plus importants du Judaïsme révèle, dans le même mouvement que sa genèse, la nature composite encore du corpus hébraïque, qui s'enrichira tout au long de l'histoire de commentaires non moins importants.

C'est ainsi que le livre d'Esther, narrant un épisode où la communauté juive est promise à l'extermination, et rédigé quelques temps après le retournement des édits en une victoire des résistants juifs envers les génocidaires, affirme dans son propre récit, comme dans sa thématique, non seulement l'existence de ces faits historiques, mais, encore, la conscience des questions liées à cette problématique des identités.

Non seulement ce livre, en tant qu'ouvrage édificateur, pose les bases et les savoirs de questions historiques et philosophiques importantes, mais de surcroît, il contient en son écriture même, limpide et claire, la conscience ultime de l'inanité des exterminations dans l'irréparable destruction qu'elles désirent toujours commettre.

Au-delà encore, ce rouleau, puisque tel fut sa forme à l'origine, inséré dans le Tanak, est à l'origine de la fête de Pourim.

Cette fête, entrant dans la « liturgie » du Judaïsme dès cette époque, perdure encore de nos jours et dans toute sa force, populaire, joyeuse et inventive, confirmant s'il en était besoin, des multiples rites, histoires, jeux, chansons, danses, et pour ainsi dire, couleurs que chaque communauté a désiré lui insuffler.

Sous ces identités nombreuses et variées, Purim est encore la célébration du Bien contre le Mal, de l'Amour sur la Haine, et de la vie sur la mort. Ainsi exprimée, cette fête n'est pourtant pas résumée : la complexité identitaire y est posée en termes simples mais ne dénaturant pas la problématique posée.

Les figures d'« Aman » et de Mordecaï sont opposées mais les rituels laissent deviner combien pourtant, l'une fut si proche de l'autre. Si, au comble de la rencontre, la haine d'« Aman » n'avait point envenimé la question, peut-être les deux hommes auraient-ils pu fraterniser...

⁸ « Histoire de l'antisémitisme » et « Les juifs et notre histoire » - Léon Poliakov - Flammarion - 1973

Esther apparaît dans une figure féminine comme l' héroïne véritable et authentique de l' histoire.
Cette jeune fille construit son identité sur la conscience des conflits identitaires que le royaume d' Assuérus abrite. Sa force et son exemplarité naissent de l' audace et du courage des actes qu' elle va en elle-même, en son âme et conscience, poser.

C' est ainsi qu' elle apparaît aujourd' hui, à nos yeux, comme une jeune fille libre, indépendante, trouvant son épanouissement dans l' acceptation de son rôle et de sa place particulière dans l' histoire.
Mise à l' épreuve, elle réussira à sauver les communautés condamnées à l' extermination par le ministre du roi « Aman » suite à son altercation avec Mordecaï et le refus de celui-ci de s' incliner devant ce ministre.

Le récit est magistral. La fable et les personnages riches de complexité.
La dramaturgie, implacable, sert encore de modèle à de nombreux, très nombreux auteurs.
La thématique reste contemporaine tant, depuis la Shoah, la question de l' extermination et de ces conséquences nous est à nouveau posée, à travers l' éducation.

C' est pourquoi, dans le cadre de cet essai, cette réflexion invite, dans une problématique ouverte, à considérer les approches traditionnelles à la lumière des outils et savoirs contemporains.

Ainsi pour la question des identités et la question de l' extermination .

Au-delà des lectures partisans, cette authentique recherche dépasse les interprétations et exégèses actuelles pour mettre en perspective historique, jusque dans le concept d' identité humaine.

Cette option de travail rencontre ainsi la dimension universelle des sources du Judaïsme et du questionnement philosophique actuel :

Au delà des génocides et des exterminateurs, les humains d' aujourd' hui se dressent en une communauté d' humanité.

La question de la survie du peuple juif, posée au temps d' Esther, posée lors de la Shoah, reposée en 2006 lors de l' attaque d' Israël par les criminels du « Hezbollah », n' est dorénavant plus séparable de la question de la survie de l' humanité : ou bien cette dernière se suicide dans des violences insensées et racistes, ou bien elle accepte de construire, avec la société de connaissance qui est la sienne, une communauté d' humanité dont beaucoup d' enfants aujourd' hui, et de tous les pays, et de toutes les conditions, donnant au futur les plus belles identités à venir, rêvent encore.

A travers cette étude, l' idée d' une identité unique, vide ou pleine, radicale, tombe en désuétude.

L' ouverture à la complexité riche de multiples, redistribue les potentiels créateurs et renvoie sans ambages la question de l' extermination au temps d' « Aman ».

Aujourd' hui, les identités humaines , juives, fêtent Purim dans un carnaval de joie.

1. 3 : Identités du livre : PARADIGME DE L'ERADICATION DU PROCESSUS D'EXTERMINATION

Voici ainsi une présentation du livre et de sa problématique, puis dans un deuxième temps, une réflexion libre sur les identités d' Esther et de Mordecaï et une interrogation sur le concept d'humanité.

Précision linguistique :

Sans entrer dans une étude linguistique savante, nous noterons simplement qu'il existe différents degrés d'Hébreu. Et, qu'à l' époque de l' écriture du Livre d' Esther, l' araméen était la langue usuelle parlée entre chaque groupe linguistique, un peu comme l' anglais aujourd'hui par le monde.

C'est pourquoi, bien qu'écrit en Hébreu biblique post-exilique, nous nommons hébreu araméen la langue d' écriture, pour indiquer la langue orale parlée et l'inscription géopolitique de cette écriture⁹.

1.3.1 Première identité : l'époque et les faits historiques

. Le livre d' Esther a été écrit dans sa version originale en hébreu araméen *après - 478 selon une école* , ou **3395** après la création du monde donc, ou vers **- 366 selon une autre école de datation**.

Ce sont ces écoles de datation différentes qui ont souvent fait poser la question de la véracité des faits.

La question de la véracité des faits, racontés dans le livre d' Esther, a été une question longtemps Discutée, surtout au sein de l' exégèse « catholique », qui remettait en question l'authenticité du livre. Aujourd'hui, bien que diverses datations entrent en débat, l'époque et les faits historiques sont maintenant établis autour des dates suivantes.

. Selon les datations, ici , trois écoles se distinguent : datation longue , moyenne et courte.

Nous avons choisi , en référence à un travail chronologique conséquent, de s'appuyer sur les recherches de *Hébraïca encyclopédia* qui reprend, année par année, l'histoire du Judaïsme depuis le début, dans les datations rabbiniques relevant de la conception divine de la création du monde, à savoir depuis aujourd'hui 5767 ans, et la datation négative depuis l' année zéro symbolique de la naissance de JC, soit - 366 ans avant JC.

. Il existe ici une question de synchronisation entre la date de rédaction du Livre d'Esther, écrit par l' auteur, et la date des évènements réels de ces évènements. La question du nom du Roi repris dans l'original hébraïque ne correspondant pas tout à fait à la dynastie chronologique des suzerains perses, il est trois grandes hypothèses possibles que Renée Neher décrit parfaitement dans « L'histoire biblique du peuple d'Israël »¹⁰.

La question, qui poserait un écart entre la date des évènements et la date de rédaction du livre, est prise en compte dans le résumé chronologique des évènements historiques ci-après.

Voici en un résumé qui donne les repères chronologiques possibles du déroulement historique des évènements

Règne . **En - 369, 3392** , Artaxerxès II Mnémon, fils de Darius II connu sous le nom d' **Assuérus II** usurpe le pouvoir et s'empare du trône de l' empire perso-mède.

Dans les sources hébraïques, ce roi est connu sous le nom d' **Ahachvéroch**.

(-485 : . *Assuérus (Xerxès) monte sur le trône vers 485 et soumet l' Egypte. (Esther I,1 - Hérodote VII,2,4)*).

Banquet . **En -366, grand banquet à Suse :**

En l' an 3395, après avoir passé trois ans à consolider son empire par de multiples campagnes face aux partisans de Cyrus II, et une fois la copie du trône de Salomon achevée, Assuérus II donne un grand banquet à Suse ou à Chouchan, la nouvelle capitale de l' empire et anciennement celle des hémalites. Lors de ce banquet , il utilise la vaisselle en or qu'utilisaient les prêtres au Temple de Jérusalem.

⁹ Une documentation sur le judéo persan est fournie en annexe

¹⁰ « Histoire biblique du peuple d'Israël » Renée et André Neher . Maisonneuve. Paris. 1988

Le Talmud de Babylone, traité Méguilah, rapporte qu' Assuérus II avait lui aussi compté les 70 années d'exil du peuple juif, annoncées par le prophète Jérémie. En raison d'une erreur de calcul, ses conseillers affirmeront que la prophétie ne s'est pas accomplie et qu'aucune menace ne pèse sur le trône. Au comble de la joie, Assuérus invite tous les princes et gouverneurs des 127 provinces de son empire à un grand banquet qui durera 6 mois. Alors que les dignitaires judéens sont invités, Mardochée, en sa qualité de " Nassi ", ou président de la grande assemblée, ou Sanhédrin, leur déconseille de s'y rendre. Il leur rappelle que l'une des raisons de ces festivités est la destruction du Temple de Jérusalem.

C'est lors de ce banquet que se produit les évènements relatifs à la Reine Vashti.

(-482 : . La troisième année de son règne, il tient un grand conseil préparatoire à la seconde guerre médique. (Esther 2-10 - Hérodote VII 10 ; 61-99).) Au cours du grand banquet donné par lui à la suite de ce conseil, il répudie Vashti, sa *favorite* du moment (Esther ; 9 sq) laquelle festoyait à coté comme concubine et, à ce titre seulement, pouvait être appelée en présence des hôtes, convives du roi. (Hérodote v18). Vashti est bannie pour ne pas avoir obéi à l'ordre du roi de se présenter devant lui.

Quatre ans plus tard ...

Mariage . En - 362, 3399, Assuérus épouse Esther.

(-479 : . Assuérus, (Xerxès), vaincu par les grecs, revient de Sardes à Suse au cours de l'été. (la 6° de son règne), où il ne s'occupe plus que d'intrigues de harem.(Hérodote IX,108,sq.) -478 : . L'année suivante, la 7° de son règne (Esther II,15), " il pense à Vashti " et à la décision qu'il avait prise à son sujet : après avoir demandé que toutes les jeunes filles vierges du royaume lui soient présentées dans un sorte de concours où chaque fille doit passer une nuit avec le roi, celui-ci choisitEsther.

L' année suivante ...

Complot . En - 361, 3400, Mardoché sauve le roi et déjoue un projet d'assassinat d' Assuérus II par les chambellans Téréche et Bagtane, à la solde d' Aman. Mardochée révèle le complot au roi Assuérus II par l' intermédiaire d' Hatakh connu sous le nom de Daniel, et de la Reine Esther. Mardochée est alors nommé conseiller du roi.

Trois ans plus tard

" Haman " . En - 358, 3404, " Aman " est élevé par le roi Assuérus à la plus haute dignité.

1er nissan Suite à une altercation avec Mordecaï qui refuse de s'incliner, " Aman " organise le tirage des sorts : le 12 et le 13 adar de l' année suivante sont les dates tirées au sort pour l' extermination des Juifs.

13 nissan Ecrit et envoi du décret d'extermination des Juifs à tout le Royaume

14 nissan Début du jeûne d' Esther

15 nissan Insomnie du roi : dans la nuit, le roi ordonne que Mardochée soit honoré.

16 nissan Esther dévoile sa vraie identité au roi et dénonce " Haman " .
Sur ordre du roi, " Haman " est pendu à Suse pour tentative de coup d' état.

23 sivan Mardoché et Esther parviennent à faire signer au roi le **contre édit permettant aux Hébreux de se défendre et de repousser les milices d' Haman**. (c'est ceci le miracle " humain " : réussir à faire écrire par le roi le contre-édit)

Conversions et préparations de défense jusqu' au 12 et 13 adar suivant.

Pourim ! En - 357, 3405, le 13 adar, jour prévu par " Haman " pour l' extermination, une guerre civile éclate et **les judéens l' emportent** : 800 miliciens seront tués à Suse et 75 000 dans l' ensemble des 127 provinces du royaume qui s' étend de l' Inde à l' Ethiopie.

Remarque : *La version " catholique oecuménique " comprenant les ajouts grecques diffère au niveau de la datation de ces évènements , confondants d'ailleurs, ou déplaçant, certains évènements : ainsi "Aman et ses dix fils " sont pendus alors le jour du 12 et 13 Adar. Dans cette version, nous verrons que l' histoire, le " scénario " n'est pas le même.*

Méguilah . **En - 356**, 3406, plusieurs ambassadeurs de Suse munis d'une copie de la **Méguilah d' Esther** voyagent à la rencontre des communautés juives pour les informer de cette institution. La Méguilah d' Esther est le rouleau de Parchemin sur lequel est relaté l' histoire du " miracle " de Pourim.

Le Talmud de Babylone, traité Méguilah, nomme sept maîtres, raby Elyhèzer, raby Hakiba, raby Yossy, raby Chmouel, Rav Yossef et Rav Nahman bar Its'hak qui attestent et approuvent avec citations à l' appui, qu' Esther est l' auteur de la Méguilah : " Ce récit a été écrit avec le concours de Mardochée " .

La Méguilah d' Esther est le dernier témoignage écrit inclus dans la bibliographie des Hagiographes ou des " Ketouvim " et incorporé au canon biblique ou Tanak.

Esther instaure par cette lettre, la fête de Purim, qui consistera à lire chaque année la Méguillah, le récit des évènements, lors de festivités joyeuses, avec des chants et des danses et autres libertés, où toutes les communautés se remémoreront les évènements tout en étudiant leurs enseignements.

Cette fête deviendra très très populaire en Judaïsme.

Pourim sera le moment privilégié même d'initiation des enfants à la Thora.

Au fur et à mesure de l' histoire, le devenir de la fête, du livre et des commentaires prendront une importance grandissante, jusqu' à faire écrire à un des plus grands rabbins du Moyen-Age, Maïmonide, qu' à la fin des temps, quoiqu' il arrive, il resterait toujours Pourim et le livre d' Esther

. Premières traductions, nouvelles identités et nouvelle place :

. Ajouts : Les premières traductions remontraient comme le prouvent les ajouts GRECS, apportés à la version hébraïque, à l'époque de Lysimaque, en 114 avant l'ère vulgaire, à Jérusalem ou à Alexandrie.

Cette première traduction sera à prendre en compte dans la rédaction de la " **Septante** ", version grecque de la Torah, traduit en latin par le mot " Bible " (bibliothèque), pour la communauté juive d' Alexandrie.

La lettre d' Aristée est le document archéologique qui nous renseigne sur la commande effective, à l'intention de cette communauté, d'une traduction par 70 sages, d'où son nom, de la Septante : l'histoire raconte que, de ces 70 traductions par ces 70 sages en 70 jours, est sortie la même et unique version, confirmant ainsi la valeur " inspirée ", divine par conséquent, des écrits de la Torah.
Nous verrons avec plus de précision la nature même de ces ajouts à la lumière de la version originale hébraïque.

. Fête des enfants et du déguisement : identités révélées et identités cachées ...

. La fête de **Pourim** est la fête qui va inscrire ces événements au sein d'une histoire, d'une cérémonie mémorielle et festive, ludique.

Cette fête va perdurer à travers le Temps, et l' Espace, pour arriver jusqu' à nous aujourd'hui.

C'est ce que nous verrons plus profondément dans la deuxième partie.

En voici une présentation qui entre cependant dans ce moment des identités du livre d' Esther.

. « Liturgie » : Comme l' indique le livre d' Esther lui-même, sa rédaction comme sa diffusion a donné lieu à l'instauration de la **fête de Purim**, toujours célébré de manière intense aujourd'hui dans la communauté juive et au-delà des clivages politiques ou religieux.

Cette fête participe d'un moment particulier dans l'année, où nombres d'interdictions sont levées, et où la lecture des rouleaux donne lieu à des déguisements des enfants, des chants, des jeux, des repas et des cadeaux, entre les membres de la communauté au-delà de leurs rangs et positions sociales.

Une étude historique et anthropologique de ces festivités, au cours des époques et des lieux que les diverses Communautés ont traversé, sera présenté par après, décrivant les modifications qui au cours de l' histoire sont intervenues lors de cette fête.

. Trouble des identités : étant donné que tout miracle a été réalisé grâce au vin, nos Sages, de mémoire bénie, nous ont enjoint de nous enivrer en disant que l'on doit s'enivrer à Pourim au point de ne plus distinguer " Maudit soit Aman " de " Béni soit Mardocheï " :

Nous verrons qu'il existe plusieurs manières d'interpréter ces deux injonctions :

- autant soit Maudit Aman que soit Béni Mardocheï
- la différenciation entre le Bien et le Mal ne se fait plus : c'est cela la malédiction absolue
- la séparation entre le Mal et le Bien doit être de la même intensité : c'est avec autant de force qu'il faut bénir Mardocheï qu'il faut haïr et maudire Aman : brisant ici un tabou, un interdit relatif à l' injonction du respect traditionnel de l' autre, le fait de boire permet ici d'oser dire TOUT LE MAL qui d'ordinaire :

-ne se dit pas par bienséance, par respect

-par risque d'enfreindre les lois et de prendre des risques

-pour permettre l' action qui va faire exterminer le Mal

La fête de Pourim va donc devenir le véhicule de l'histoire d' Esther, et , à travers elle, les langues, les traductions, les coutumes, mais surtout le souvenir, l' éducation et donc l' exégèse vont se perpétuer et maintenir en vie cette tradition du Judaïsme : mais nous verrons encore souvent combien elle a peut-être, et avant tout, sauver le Judaïsme lui-même.

La place du livre d'Esther dans le Tanak

La place du livre dans le Tanak constitue une des premières formes des identités du livre d'Esther. A travers cette approche particulière, nous allons rencontrer un certain nombre de questions dont l'énoncé sera déjà ici pour nous d'un intérêt suffisant.

Dans les traductions suivantes, le livre d' Esther est placé :

- Trad. A.Chouraqui : - Meguilla - Les 5 volumes - Liturgie
- Trad. Samuel Cohen : - Après Quoélet -(l'Ecclésiaste)
- Bible de Jérusalem - Oeucoménique : - Après Judith.

Place du livre d'Esther dans le Tanak

Notes Structures de la Bible Hébraïque (d'après Ouaknin)

1) La **Tora** se compose de :

- la genèse : Bérechit (le commencement)
- l'exode : Chémot (les noms)
- le lévitique : Vayquera (Il appella)
- les nombres : Bamidbar (Dans le désert)
- le deutéronome :Devarim (Les paroles)

. les noms hébraïques de ces cinq livres correspondent à un des premiers mots du premier verset de chacun de ces livres.

2) Les **Néviim** se composent de :

(les premiers prophètes)

- Josué : Yéhoshoua
- Les juges : Choftim
- Samuel : Schmouel (deux livres)
- Rois : Mélakhim (deux livres)

(les trois grands prophètes)

- Isaïe : Yichaya
- Jérémie : Yirmiya
- Ezéchiel : Yéhesquiel

(les douze "petits" prophètes)

- Osée : Hochéa
- Yoël : Yoël
- Amos : Amos
- Obadia : Ovidia
- Jonas : Yona
- Michée : Mikha
- Nahoum : Nahoum
- Habacuc : Habakouk
- Sophonie : Tséphania
- Hagée : Hagaye
- Zacharie : Zékharria
- Malachie : Malakhi

3) Les **Kétouvim** , comprennent :

- Les psaumes : Téhilim
- Les Proverbes : Michélé
- Job : Yov

(les cinq rouleaux)

- Le cantique des cantiques : Chir Hacharim
- Ruth : Rout
- Lamentations : Eikha
- L'Ecclésiaste : Qohélet
- Esther : **Esther**

- Daniel: Daniel
- Ezra : Ezra
- Néhémie : Néhémia
- Chroniques: Divré hayamim (deux livres)

(le nombre total de ces livres est de 36. cependant la tradition n'en compte que 24.

Elle considère les 12 "petits" prophètes (les Tré-assar) comme constituant un seul livre divisé en douze parties. 24 se dit en hébreu : KAD, ce qui signifie la " cruche "(moyen mnémotechnique).

La Bible Hébraïque se clôt avec le retour des exilés de Babylonie en 516 avant notre ère

(après la destruction du Temple, en - 586 avant notre ère et l' exil de soixante-dix ans en Babylonie).

Remarque importante

Si la Torah prend, entre autres, en responsabilité le récit de l' histoire de la Genèse , des expériences fondatrices du Judaïsme, de la création et de l'histoire naissante d' Israël, sa rédaction, comme la rédaction des derniers livres qui la composent, se clôt juste après le retour des exilés de Babylonie : le livre d'Esther ayant été certainement rédigé après cette époque et relatant des événements ayant eu lieu en Babylonie, se présente, dans l'ordre chronologique des écrits, comme un livre doublement important : témoign et référent à la clôture de la Torah, il en est ainsi un des derniers ouvrages dont la place et la teneur particulière ont donné lieu à de nombreuses questions :

- en faisant suite à la destruction du Temple qui donna lieu à la déportation d'une grande partie de la communauté en Babylonie, il fait état d'un moment où la question de la survie du Judaïsme fut mis en cause : rien ne prouvait qu'une telle survivance était certaine et acquise.

- dans l'exercice même de cette " expérience singulière ", il témoigne non seulement de cette survie et de cette adaptation, des questions qu'elle engendra, mais encore des modalités effectives de cette " continuité " et des problématiques qu'il a fallu résoudre.

- à travers sa propre rédaction, et dans les ajouts et traductions plus tardifs, il offre un certain type de synthèse, orientée dans une acceptation particulière.

- l'histoire du livre, de sa diffusion à sa " canonisation " nous permet de comprendre dans quelle mesure ces questions difficiles ont encore pu l'être davantage dans la suite des événements.

- dans cette problématique, et dans le croisement des différentes cultures dont il témoigne et dont il forme, dans une mesure très particulière, différentes synthèses, sa lecture contemporaine est encore trop souvent entachée d'un " partisanisme grossier ", dont la suffisance ne répond plus aux exigences modernes, qui acceptent de prendre en compte non seulement les complexités des phénomènes mais dans le même mouvement, leur mise en interrogation à la lumière des derniers outils.

1.3.2 Seconde identité : l' Auteur et la question des noms

a - Enquête interne : Esther, Mordecaï et La grande assemblée

. L'auteur du livre serait Esther elle-même : dans le livre même, il est écrit 9-29 :

**" Puis la reine Esther, fille d' Abihail, et le juif Mardochée écrivirent de nouveau, usant de toute leur autorité pour donner force de loi à cette seconde missive de Pourim ".
" L'ordre d' Esther fortifia ces règles relatives à Pourim ; il fut consigné dans un document écrit. "**

En 9-32, dans la traduction des membres du rabbinat français sous la direction de Zadoc Khan. Suivant d'autres sources internes, les hommes de la grande assemblée écrivent le rouleau d' Esther dont Mordecaï aurait pu être le premier rédacteur. En 9-20 :

" Mardochée mis par écrit ces événements et expédia des lettres à tous les Juifs, proches ou éloignés, dans toutes les provinces du roi Assuérus. "

Puis en 9-23

" Les Juifs érigèrent en coutume ce qu'ils avaient commencer de faire et ce que Mardochée leur avait recommandé par écrit. "

Mais la question reste cependant de savoir s'il s'agit de l' écriture de la seconde lettre, contre ordre à celui des exterminateurs, d'une troisième lettre, invitant à fêter Pourim, ou encore s'il s'agit de la rédaction du Livre d' Esther lui-même. A cette question , il existe cette réponse , issu des textes traditionnels, sans réponse certaine et précise.

" Les rabbins attribuent à EZRA dix lois.

C'est le roi de perse qui lui propose (Esdras 7, 25) de nommer des juges et d'instituer des tribunaux.

Le prêtre scribe fixe que ceux-ci se tiendraient désormais le lundi et le jeudi car il a décidé aussi de réunir le peuple afin de lui lire et lui expliquer les textes sacrés ces mêmes jours et le shabbat (Néhémie 8,8 - B 82,1)

Il ordonne encore aux femmes de se lever tôt le matin afin de pétrir des pains pour les pauvres ;

il remplace l'ancienne écriture carrée gardée par les samaritains par l'écriture carré.

Il substitue des noms Assyro-babyloniens aux noms hébraïques des mois de l'année.;

Il contribue à répandre les textes bibliques quelque peu vocalisés (MQ 18,2)

il décrète que les commerçants doivent parcourir la ville à la recherche de bijoux pour les femmes (BQ 82,2)

*" Quant aux hommes de la grande assemblée (Esdras 10, Néhémie 8 et 10), ils fixent certaines bénédictions (Ber 33,1), écrivent * le rouleau d' Esther (BB15,1) et décident de sa lecture annuelle."*

(in La mystique juive - bibliothèque CIERL - ULB - Bruxelles.)

. **Une des hypothèses est donc la rédaction par Mordecaï lui-même dans un premier temps, ou d' Esther et Mordecaï tous les deux, et l' autre est la rédaction par les hommes de la grande assemblée.**

* Il est important de noter , dans l' usage du présent de la dernière citation, l' invitation à la vigilance et à toujours ré-écrire ce rouleau d' Esther, contre les dangers des états exterminateurs du moment.

La question des noms

. La question des auteurs et des noms ne se pose pas pour le Tanak dans l' anachronisme des droits d' auteurs et de propriétés que nous connaissons aujourd'hui.

Ainsi, différents auteurs, de différentes époques, ont repris le même nom , et sous ce même nom , ont écrit " la suite " des livres : ainsi pour Isaïe dont les savants s'accordent sur le fait qu'il ne s'agit pas du même auteur : la langue, le style ne sont pas " le même " hébreu.

. C'est ainsi que , l' Hébreu biblique se divise en " Haut Hébreu " et " Bas Hébreu ".

. La dernière remarque à la lumière de cette information ouvre encore sur un fait particulier : Jamais Esther ne sera reprise dans les livres suivants. Il est question du " jour de Mordecaï " dans Maccabées 1 mais ce livre n'est pas " canonisé " dans la Bible Hébraïque.

Le livre de Daniel, reprend des éléments très proches du livre d' Esther.

Ainsi, il est possible de laisser ouvert la question des noms des auteurs, des suites des rédacteurs, tant il s'avère que c'est un fait établi dans le Tanak mais qu'en outre, cette question du nom se pose de manière centrale en Judaïsme : des Yavhistes au Jéhoviste du début, à l'interdiction de prononcer le tétragramme, et jusqu'au Baal-Shem-Tov (le maître du bon nom) des Hassidimes au XVII^e siècle, cette question n'aura de cesse de nourrir la réflexion et l'exégèse rabbinique. Les noms d'Esther (Hadassa pour l'hébreu signifiant myrthe) et Mardochée (Mordecaï, myrthe franche) renvoient encore à des étymologies dont l'analyse ouvre à l'ésotérisme des interprétations et commentaires des Rabbins anciens et contemporains.

b - D'après des sources catholiques se référant à l'exégèse scientifico-historique du XIX^e:

" Nous ignorons l'auteur du texte hébraïque ; mais il paraît certain que les sources sont de l'époque perse, tant on y décrit exactement la topographie des palais de Suse, le caractère de Xerxès, la vie et les institutions des Perses. Quand aux additions grecques, il y a lieu de croire qu'elles ont été réunies à la version grecque du texte hébreu par un certain Lysimaque, résidant à Jérusalem (Esther, XI, 1). Lysimaque vivait antérieurement avant l'an 114 avant JC, puisque, à cette date, sa traduction grecque a été apportée de Palestine en Egypte par Dosithée et Ptolémée son fils. "

*in Dictionnaire pratique des connaissances religieuses (tome troisième - esclavage-jésuite)
publié sous la direction de J. Bricout, premier vicaire de Notre-Dame de Lorette à Paris.
Librairie LETOUZAY et ANE - 1926*

c - La question de la transmission du texte :

Outre la question de l'auteur, il est connu que la transmission des textes à partir des Meguillah, rouleaux originaux, a donné lieu dans l'histoire du livre au sein de l'enseignement du Judaïsme, à une histoire particulière du livre d'Esther : recopiée encore de nos jours sur des parchemins et à la plume, ou lame, l'écriture calligraphique donne lieu à un travail d'une minutie et d'une valeur liturgique très particulière. Cette originalité très ancienne s'accompagne d'une autre dimension, dont une étude anthropologique approfondie n'a pas encore été accomplie : la place liturgique de la lecture du rouleau d'Esther et la scansion vocale qui l'accompagne, ont donné naissance à des interprétations tonales et rythmiques différentes suivant les communautés, à travers le temps mais aussi à travers l'espace.

C'est ainsi que sa transmission et sa traduction, au-delà des éditions livresques relativement récentes, ont donné naissance à un ensemble de parchemins et de documents relativement rares, dont certains comportent également des illustrations ou enluminures.

Cette dernière remarque ouvre un plan entier de l'Art Juif, de nos jours relativement connu, mais dont les origines pourrait donc remonter jusqu'à l'époque qui nous intéresse.

Nous verrons dans le chapitre 3 relatif à la fête de Pourim certains éléments de l'Art Juif.

Nous verrons, dans le chapitre 14, comment l'écriture du nouveau livre liturgique, proposé par le Rabbin David Meyer, prend en compte ces normes d'écritures relatives à la transmission traditionnelle du texte.

Nous verrons comment encore, au sein même de la calligraphie, l'exégèse et l'histoire de l'exégèse se raconte, s'écrit, s'invente, se crée, jusque dans le dessin des lettres et des signes qui les accompagnent.

1.3.3 : Troisième identité : la survie du peuple juif et l'éradication du processus d'extermination

La question de la survie ou la question de l'extermination , et la prise de conscience de l'irréversibilité des crimes et de l'impossibilité de compenser les dommages pour le roi et le royaume, se synthétise en question de l' éradication de l'extermination.

C'est ce que nous verrons explicitement dans le chapitre 2 relatif au portrait d' Esther. Mais en voici une première approche.

. Exégèses traditionnelles et contemporaines :

- . Si dans les exégèses traditionnelles, les lectures quelquefois partisans révèlent
 - des interprétations fausses ou volontairement belliqueuses :
 - *le livre d' Esther est une vengeance des Juifs , c'est un livre raciste et nationaliste.*
 - des lectures inachevées :
 - *le livre d' Esther est le livre de défense des Juifs*
- . Si des exégèses contemporaines, les lectures audacieuses ouvrent des pistes intéressantes :
 - un ouverture à une lecture initiatique du Tanak :
 - *dans le sens d'une lecture vivante à construire individuellement avec la tradition*
 - des lignes de lecture forte et juste :
 - *la féminité dans le livre d' Esther*

Ces lectures partisans et pistes intéressantes n'épuisent pourtant pas complètement le livre, ni dans sa spécificité dramaturgique, ni dans sa thématique intrinsèque.

Il sera intéressant de noter maintenant qu'une lecture globale n'est pas forcément la meilleure : une approche fragmentaire, permettant de mettre en valeur certaines couleurs présentes, certaines questions difficiles, fait que ce livre permet une approche relativement " incorrecte " au niveau traditionnel . Il est alors possible de poser, en prenant le contre-pied d'une lecture volontairement élogieuse, des axes de lectures qui invitent à se poser les questions suivantes :

- la place de la Haine en nous
- la question de la Vengeance
- la question de la Violence

Ces lectures sont judicieuses.

Une lecture centrale qui permet une synthèse

Après avoir envisagé un certain nombres de lectures, à plusieurs degrés de complexification, à entrées multiples comme à niveaux de lectures stratifiés, il semblait possible de poser cet état " riche " du livre d' Esther et d' en arrêter l' identité à une somme d'identités multiples et variables :

- le rêve, la féminité, la résistance, les méfaits du pouvoir, l'instauration d'une fête, etc
- et donc de souscrire à une interprétation exégétique tendant à une lecture initiatique

Mais il est apparu soudainement clairement, sur une lecture bien précise, que la spécificité du livre d' Esther était donnée, par le livre lui-même, sans ambages :

Esther 7 - 4 : " *Car nous avons été vendus, moi et mon peuple, pour être exterminés, détruits, anéantis. Si, du moins, nous avons été vendus pour être esclaves ou servantes, j' aurai gardé le silence ; assurément , le persécuteur n'a pas le souci du dommage causé au roi ! "*

Dans la traduction du rabbinat français, une note dit : " La phrase, selon Rachi reste obscure. "
Dans la traduction oecuménique de la Bible de Jérusalem, la traduction est la suivante :

Esther 7-4 : "*Car nous sommes livrés, mon peuple et moi, à l'extermination, à la tuerie et à l'anéantissement.*
Si encore nous avons été seulement livrés comme esclaves ou servantes, je me serais tue.
Mais en l'occurrence, le persécuteur sera hors d'état de compenser le dommage qui va en résulter pour le roi. "

La question de la survie, posée par la question de l'extermination, se retrouve mis en perspective par la question de l'impossibilité de réparer les dommages qui risquent d'être causés.
Il s'ensuit que, au-delà de la punition effective des criminels,

la question de l'éradication de l'extermination est au centre de l'action.

La mise en scène, en écriture, la dramaturgie pour ainsi dire, tend la fable vers ce moment extraordinaire où, au péril de sa vie, mais au-delà pour sauver les communautés, Esther va encore jusqu'à poser
l'irréparable que l'exterminateur risque de commettre,
pour le roi, c'est à dire pour le royaume et l'ensemble de la population.

Dans le Tanak

. Certes, ce n'est pas, dans le Tanak, la première intention d'extermination (intention génocidaire) contre le peuple juif. Exode 1-15 :
" *Le roi d'Egypte dit aux accoucheuses des femmes des Hébreux, dont l'une s'appelait Shiphra et l'autre Pua :*
" Quand vous accoucherez les femmes des Hébreux, regardez les deux pierres. Si c'est un fils, faites-le mourir, si c'est une fille, laissez la vivre. "
Et plus loin, alors que les accoucheuses n'obtempèrent point :
" *Pharaon donna alors cet ordre à tout son peuple : " Tout fils qui naîtra, jetez-le au Fleuve, mais laissez vivre toute fille. "*

Mise en perspective des questions

. Cette question de l'extermination est donc déjà posée " précédemment " dans le Tanak.
Précisons qu'il s'agit ici des enfants mâles. Le décret de, je cite, " Aman ", stipule :

Esther 3-13 :
" *Et par les courriers, les lettres furent expédiées dans toutes les provinces du roi, (ordonnant) de détruire, exterminer et anéantir tous les juifs, jeunes et vieux, enfants et femmes - en un seul jour, à savoir le treizième jour du douzième mois, qui est Adar, et de faire main basse sur le butin. "*

Il faut noter que, dans le Tanak, les israélites commettent eux aussi un génocide.

En Nombres - 31, lors de la vengeance des Juifs sur le peuple de Mâdian, l'injonction divine et de Moïse est également sans appel : tuer les hommes, puis les femmes laissées survivantes, les enfants mâles et garder les jeunes filles vierges : "*et qu'elles soient à vous*". Il est vrai que les israélites s'étaient inclinés devant les dieux des filles de Moab ce qui provoqua un grand fléau : 24 000 victimes ; un israélite et une madianite ayant été vu ensemble, furent tués par le prêtre de la communauté.

Cette affaire de Péor provoqua de nouvelles dispositions : un recensement, 601730 israélites.
Puis Moïse va demander au peuple d'écouter, et au-delà des lois et des coutumes lentement élaborées, l'infidélité de Péor et la vraie sagesse vont ensuite être révélée : le décalogue arrive peu après.
Sans excuser le massacre de Péor, celui-ci donne lieu à une réécriture de la Loi, globale, en profondeur : dont **l'interdiction de tuer.**

Ainsi, au-delà des faits (sont-ils réels ?), ceux-ci ont l'air de s'organiser dans le processus de mise en place nouveau d'une loi, elle aussi nouvelle, globale : " la Loi " .

- Question de l'extermination

Mais, dans le livre d' Esther , bien plus tard donc, après David, après Salomon, après Josias, après les déportations, en exil, après donc une quantité de nouveaux massacres et génocides, après l' apogée de son développement régional et une défaite contre Nabuchodonosor, le peuple d' Israël se retrouve condamné par le dit " Aman " .

La mise en perspective paraît la même que dans tous les cas qui viennent d'être citer *hormis le fait* que maintenant, TOUS, et précisément TOUS, sont condamnés.

. Question principale : irréversibilité des dommages et impossibilité de compenser

Mais au-delà encore, suite aux retournements et péripéties de l'histoire, la survie du peuple juif, que seule la reine Esther est peut-être à même de sauver par son intercession auprès du roi, est en jeu.

Suite aux déportations à Babylone, Suse, où déjà la vie en exil n'est pas assurée, il s'agit bien alors d' une menace exceptionnelle et gravissime.

Il s'agit de la dernière chance pour ainsi dire.

Dans ce moment précis, Esther , au fait du récit et au moment le plus dramatique de l'histoire, nous offre, dans ce climax qui a peut-être souvent estompé cette lecture pourtant directe :

. " Le persécuteur sera hors d'état de compenser le dommage qui va en résulter pour le roi ."

Nouvelle base de lecture

Cette mise en perspective de l'extermination dans l' irréversibilité absolue du crime, puis dans l'incapacité pour le persécuteur a en mesurer les conséquences et les dommages pour celui à qui le crime devrait profiter, nous donne la base nouvelle de la lecture profonde du livre d' Esther :

. la question urgente devient celle de l' **éradication de l' extermination**

En dénonçant je cite " Aman " et son décret, Esther , au péril de sa vie, met à jour le désir d' éradiquer la cause d'un dommage qui dépassera les victimes, les assassins et le commanditaire.

Elle affirme la **profonde gravité** de ce qui voudrait se préparer pour bien faire comprendre que le moment est très important : il y va non seulement de la survie des Juifs, d' Esther elle-même, mais peut-être et avant tout du roi et du royaume, et par conséquent de l' entière population , qui à l' époque, est la **communauté d'humanité**, au vu des 127 provinces qui s'étendent de l' Inde à plus loin que l' Egypte.

A la lumière de la Shoah

Comment comprendre cet avertissement ?

A la lumière de la Shoah, **il est clair aujourd'hui que nous ne mesurons pas l' impact de tels crimes et génocides sur l'humanité.**

Leurs conséquences nous apparaissent au fur et à mesure, encore aujourd'hui, dans des circonstances désastreuses.

Nous savons aujourd'hui que l'humanité est blessée, profondément : ce ne sont pas les génocides des arméniens, juifs, tziganes, cambodgiens, yougoslaves, tutsis et des populations du Darfour qui nous donnent la preuve d'une santé morale et physique des humains, et non plus les fanatiques terroristes islamiques.

Il semble qu' Esther, en tant que femme, mesure elle-même par avance les désastres possibles. Au delà de la vengeance, il s' agit bien de prévenir " *QUELQUE CHOSE* " de plus désastreux encore, et **qui ne pourra pas être compensé.**

Création d'un paradigme : survie ou extermination

Sans aller beaucoup plus en avant dans cette analyse qui est une proposition de lecture, globale, profonde, du livre d' Esther, la tradition juive a fait de ce livre , le livre des persécuteurs des Juifs : dans cette histoire malheureusement trop longue de massacres et de crimes, pas un criminel ne s'est pas vu attribué le titre d' " Aman " dans les récits évocateurs de ces événements criminels.

Mais, encore une fois, pour bien comprendre dans quelle injonction nous plaçons la question de l'extermination, il s'agit bien de lire le livre d' Esther, comme le

paradigme de l'éradication du principe d' extermination.

Dans cette approche, précise et singulière, et à travers elle, se décline des lectures didactiques multiples reprenant les lignes citées ci-dessus. Ces lectures permettent des approches diverses, plus ou moins complexes, éducatrices.

La lecture proposée, paradigme du principe d' extermination, invite à une réflexion profonde et soutenue, de l' instauration d'une loi au droit criminel international, et dans une même mesure, des identités humaines au concept d' humanité.

Ce sont ces deux lignes que développent, dans un mouvement d' analyse large, l'ensemble des sections de cet essai.

L' analyse contemporaine va s'inscrire dans la réflexion active sur les génocides, la Shoah, et sur les nouvelles synthèses de ce début de millénaire.

CHAPITRE 2 : PORTRAITS LIBRES D'ESTHER ET DE MORDECAÏ

Ainsi maintenant, à travers une lecture libre d' Esther, des deux portraits des principaux protagonistes, Esther et Mordecaï, nous allons voir comment ces deux identités se démultiplient et ouvrent, dans leurs nombreux masques, à des lectures différentes.

Dans le même mouvement, nous verrons comment la fable construit en elle-même la mise en perspective de la question qui nous ait apparu comme principale, celle de l'impossible réparation.

Dans un troisième et dernier temps, nous verrons comment s'actualise la question de la survie et la problématique du danger d' extermination.

2.1 PORTRAIT D' ESTHER

Féminité et liberté chez Esther : de la découverte de son identité traditionnelle

Identité cachée : lune, Vashti, vierge, orpheline et juive : de Istar à Esther

Du mariage-mixte à la liberté de la femme : le droit de vote : Esther israélienne

Liberté sans concession : Beauté, charme, Reine, séduction, Pouvoir, prière, audace

La place et le rôle des femmes et de la femme dans les textes du Judaïsme sont loin d'être ignorés. Au contraire, de l'exégèse biblique à la littérature talmudique, bien que les rôles diffèrent, la place acquise dans l'importance même de certaines figures est indéniable : de Sarah à Ruth, d' Esther à la Shékinah, les récits regorgent également de personnages qui, sans apparaître forcément premiers, sont de véritables piliers dramaturgiques.

Sans aller plus en avant dans cette question très intéressante, nous allons néanmoins voir comment Esther entre autres, prend une place toute particulière dans l'histoire du Judaïsme.

- **Identité cachée** : la première identité d' Esther dans le livre nous est donné par l' auteur.

*" ... une certaine **Hadassa** autrement dit Esther, fille de son oncle, car orpheline de père et de mère. Elle avait belle prestance et agréable aspect, et, à la mort de ses parents, Mardochee l'avait prise avec lui comme si elle eût été sa fille. "*

Hadassah est le vrai prénom juif d' Esther qui signifie « myrte ». Esther est le prénom perse. Mais nous apprenons assez vite qu' Esther ne révèle ni son peuple ni sa parenté car Mardochee le lui a défendu. Astir en Hébreu veut dire cacher. Avant que d'aller plus loin dans cette recherche, voyons déjà l'étymologie d' Esther.

étymologie : Esther serait assez proche d' «*Ishtar*» qui fut, chez les sumériens, une divinité importante.

Au-delà du panthéon qui pourrait être retracé au gré des polythéismes passés, il est cependant clair qu' Esther, qui signifie « astre », « étoile » est une référence directe au ciel, aux astres, et à la lune tout particulièrement.

Ainsi, le nom d' Esther nous renvoie à deux pistes importantes :

- l'une première qui renvoie aux divinités astrales ancestrales : les planètes, le soleil et ici **la Lune**.
 - l'autre, dans le panthéon proche des civilisations précédentes ou encore présente, ici les néo-babyloniens et perses achéménides, renvoie à **Ishtar**, dont le couple célèbre avec MarduK forme un binôme important de la civilisation contemporaine d' Esther.
- Ishtar, apparemment grecque ou assyro-babylonienne remontant jusqu'à Inanna, la dame du Ciel ...

Ainsi, cette première recherche étymologique nous emmenait dans l'espace, vers ces étoiles, où l'imagination comme la raison tentaient de démêler les plans de la sagesse divine et de la volonté divine.

. Cette Esther cachée fait ainsi directement référence à la *Shékina*, cette présence féminine de _____ dans le monde qui accompagne les humains dans " l'exil " et dont Primo Levi nous gratifia de quelques récits cachés sous les traits de Lilith, la première femme d' Adam ...

Première identité : une femme bafouée qui ne va pas se soumettre

Ainsi, dans cette première identité ancestrale et lointaine, les civilisations comme les légendes juives nous emmènent au-delà d'un savoir établi ou connaissable aujourd'hui. Nous pouvons sans trahir l'essence de ces récits, penser que justement, cette mystérieuse identité est une composante de l'identité d'Esther :

Au-delà de son identité terrestre, de celle qui lui a été assignée, la quête d'une telle identité comme les références qui lui sont assignées, laissent libre cours à une construction, une individuation libre dont la particularité formera justement la singularité ... née d'une mystérieuse étoile .

Quant à la référence directe à l'astre lunaire, le plus proche de la Terre, lumière reflétant celle du Soleil la nuit, indirecte mais douce et laissant libre cours au monde des rêves et de la nuit, pourrait-elle se comprendre à l'analyse post-exilique que nous offre la pensée juive médiévale accouplée à la Kabbale lourianique ?

Dans la hiérarchie des mondes à l'époque, le monde sub-lunaire est le plus bas, le " dernier " en regard du monde supérieur, divin , dont les dix sefirot forment après Kether, le lien avec le monde supra lunaire. Ce monde supra lunaire, mondes des astres comme des autres mondes " kabbalistiques " (monde de la fabrication, des anges, de la formation, du trône remontant ainsi jusqu'au monde de l'émanation) étant séparé du monde inférieur, de la matière première inconnue et postulée par ... la lune.

La lune est ainsi l'équivalent un monde plus " bas " de Malkut

Dans cette exégèse qui nous emmènerait trop en avant pour l'instant, nous retiendrons cette identité mystérieuse et cachée, dont la référence à la Lune est apparemment primaire mais où le lien avec la *Shekina* est plus représentatif du Judaïsme.

C'est ainsi, qu'envers les civilisations que nous avons rencontrées (des Sumériens aux Assyro-babyloniens, aux grecs et à la culture médiévale) , le livre d' Esther, dans une première recherche sur l'étymologie du nom, nous amènent aux carrefours temporels et spatiaux de diverses civilisations, divers mondes.

Nous verrons la confirmation de ces rencontres dans la suite de ce travail.

Nous verrons plus loin comment le livre **rend compte** de ces rencontres : comment cette synthèse, imaginative et rationnelle à la fois, donne au livre d'Esther une place très particulière dans la Bible.

. **Vashti** : d'une première identité féminine cachée, le livre d' Esther ouvre en fait sur une autre femme : Vashti.

Ce personnage primordial est la Reine du Royaume au début du récit.

L'histoire de sa répudiation par le Roi formerait à elle seule l'objet d'une recherche très intéressante sur la place des femmes à l'époque et dans la Bible.

Nous pourrions même avancer qu'il s'agit bien *ici du lieu et de moment de cette question* précise : dans la mesure même où cette question est débattue par les hommes, suite au refus d'obtempérer de la Reine à l'invitation par le Roi de paraître devant ces derniers.

Les modalités du refus, tantôt vu du côté des hommes, tantôt vu du côté des femmes, donne lieu à des interrogations extrêmement judicieuses : il serait même intéressant de voir dans quel mesure, le compte-rendu de la réunion " des hommes " et des conclusions auxquels ils arrivent , n'est pas dans une mesure empliée d'humour, le point de vues des femmes " caricaturant " ainsi la gente masculine.

Au-delà de cette possible piste, il est vrai légèrement audacieuse et peut-être trop imbue du regard contemporain, la différence formelle et actée par le récit entre le point de vue féminin et masculin est flagrant : la Reine ne plie pas aux injonctions du Roi, l'incident diplomatique révèle " la supériorité " exécutive du pouvoir masculin répudiant l'effrontée.

Dans quelle mesure celle-ci ne préfère-t-elle pas quitter la fonction royale plutôt que de la vivre dans ces conditions ? Le texte ne le dit pas mais rien n'empêche de le penser.

Dans quelle mesure ne s'affronte pas ici deux conceptions de la Royauté ?

Dans quelle mesure cette position du Roi ne révèle-t-elle que sa faiblesse ?

Le trajet d' une identité en construction

Et encore, outre le débat inscrit spécifiquement par cette question , nous allons voir comment le trajet d' Esther, en contrepoint de cet épisode du début qui apparaît bénin, va révéler l' importance judiciaire, la place et le rôle de la femme, et dans cette même mesure, des femmes, dans la Royauté à travers leurs propres formes de réflexion, de comportement et d' action : c' est ainsi que dans une mesure presque continue, Esther tout en remplaçant Vashti dans le rôle de la Reine, va néanmoins poursuivre ce que Vashti, dans le rôle de la femme, pose au départ du livre.

Vashti quitte en tant que femme, la place de Reine, qu' Esther, en tant que vierge devenue Reine, va vivre en devenant femme, libre , audacieuse, sans contrainte.

Les deux visages de ces deux portraits de femmes s' éclairant l' un envers l' autre, non dans le féminisme militant exacerbé et sexiste de certaines identités contemporaines, mais dans la fière et pourtant douce assurance que la féminité, à travers et au-delà des âges, porte en elle sa part créatrice, libre et originale dans la création.

Mais nous verrons un peu plus loin comment Esther, tout en se découvrant, se rencontre, se détermine, en partie grâce à Mardochée, en partie seule.
Et comment ainsi, elle se retrouve responsable de ses actes en les assumant.

. **Vierge** : c' est tout d' abord en tant que vierge qu' Esther est " appelée ", sans plus de distinction que ce critère qui va ainsi rassembler sous une identité bien particulière les jeunes filles du Royaume : puis arrive l' adjectif belle, et nous apprenons alors qu' il s' agit d' un " concours " où la jeune fille vierge et belle qui aura le plus plu au Roi succédera à Vashti.

Historiquement, d' après des sources acceptées (Baron), Xerxès, qui correspond suivant les repères historiques au roi de Suse du récit d' Esther, aurait effectivement, suite à des conquêtes guerrières, passer un assez long moment de son règne à s' occuper des histoires de son harem.

Outre l' intérêt historique, l' importance sociologique, il faut également savoir que, de cette période précise, et entre autres du livre d' Esther, d' éminent spécialistes des Mille et une nuits y verraient là l' origine des contes érotiques bien connus.

Cette parenthèse confirme dans un premier temps , le lien effectif du livre d' Esther avec des civilisations différentes (ce qu' en fait il témoigne et raconte), mais ici en l' inscrivant au coeur de traditions qui " définissent " ces civilisations à des niveaux qui ne sont plus, malheureusement, aujourd' hui les principaux repères communs : si, du foulard référents aux révolutions intégristes d' Iran , les femmes avaient opté pour l' érotisme des contes des mille et une nuit, nous aurions sûrement moins de difficultés à penser le monde du XXI^e siècle comme sensuel plutôt que guerroyant, comme nombreux de ces précédents ont pu l' être.

Ainsi, donc, en tant que vierge, Esther jeune et belle va plaire, parmi les six mois que dure le temps de préparation pour une concurrente, entre toutes les autres jeunes filles du Royaume, au Roi et succéder à Vashti.

La légende fait d' Esther une des quatre plus belles femmes du monde

Le livre nous donne , au-delà de la beauté d' Esther, quelques traits relatifs à son élection royale : lors du " stage " de préparation de deux fois six mois (douze mois selon le terme du délai fixé par *le statut des femmes* : à noter qu' il s' agit bien ici encore d' une révélation d' un statut différent de celui des hommes et , par conséquent de règles et lois distinctes), chaque jeune fille obtenait tout ce qu' elle demandait pour le prendre avec elle en passant du harem au palais royal.

Ainsi, Esther " *ne demanda rien d' autre que ce qui lui fut indiqué par l' eunuque royal Hégé , commis à la garde des femmes.* "

A travers ce geste, Esther apparaît comme une jeune fille sans exigence particulière et enclin à se conformer aux règles établies : sans se soumettre, son comportement n' en appelle pas plus que ce qui est déjà présent.

" *Et voici qu' Esther trouva grâce devant tous ceux qui la virent.* " (...)

" *... et le Roi la préféra à toutes les autres femmes, et elle trouva devant lui faveur et grâce plus qu' aucune autre jeune fille.* "

Une femme qui devient Reine

" Esther n'avait point révélé ni sa parenté, ni son peuple, ainsi que le lui avait prescrit Mardochée dont elle continuait à observer les instructions comme au temps où elle était sous sa tutelle."

Orpheline et juive, une certaine Hadassa autrement dit Esther, fille de son oncle Mardochée, la nouvelle Reine prit ses fonctions dans une semi clandestinité identitaire.

Le livre ne nous donne pas de nombreux éléments quant à son règne quotidien. Mais l'épisode même qu'il retrace fonde à lui tout seul la raison de l'accession d'Esther à la Royauté.

C'est ainsi que, suite au complot que Mardochée découvrit contre le roi et dont l'histoire fut consignée dans le livre des Chroniques, et à l'altercation entre Mardochée et Aman, Esther se trouva face à elle-même pour prendre une décision de première urgence :

Au-delà de l'explication entre Mardochée et Aman, ce dernier avait décidé de " détruire, tuer et exterminer tous les Juifs, depuis les adolescents jusqu' aux vieillards, enfants et femmes compris, le même jour, à savoir le treize du douzième mois. "

Mardochée après avoir déchiré ses vêtements, prit le sac et la cendre, était venu s'enquérir auprès de la Reine, Esther, pour lui demander d'aller chez le Roi implorer sa clémence.

Esther, informant Mardochée que cela faisait plus de quarante jours qu'elle n'avait point été invitée chez le roi, lui fit répéter *" que quiconque pénètre, homme ou femme, sans convocation chez le roi, doit mourir, à moins qu'en lui tendant son sceptre d'or, le roi ne lui fasse grâce de la vie "*.

La réponse de Mardochée à Esther forme ici le noeud de l'intrigue, où, à tout le moins, précède, (dans une question qui *FONDE* peut-être la raison d'être du livre), la prise de décision qui va faire d'Esther une héroïne très particulière de la Bible.

Alors donc que la réponse d'Esther fait comprendre à Mardochée que sa vie est en jeu dans le fait même de s'introduire chez le Roi, Mardochée, tout en lui rétorquant qu'en espérant sauver sa seule propre vie en se taisant, " salut et délivrance viendront aux Juifs d'un autre lieu ", lui pose la question suivante :

" Qui sait ?

Peut-être est-ce en prévision d'une circonstance comme celle-ci que tu as accédé à la Royauté ? "

Au-delà de l'objection réelle, qui n'advient pas, Mardochée laisse sous-entendre, dans sa propre ignorance du fait, qu'ainsi Esther est devenue Reine, non point dans la raison première qui voyait en elle une vierge jeune fille belle du Royaume destinée aux plaisirs du Roi, mais peut-être, qui sait ?, en prévision du pouvoir de prendre une décision qui allait sauver sa famille d'origine, et, nous verrons dans quelle mesure, le Royaume lui-même et tous ses sujets, du plus petit au plus grand.

En prenant le risque d'aller chez le Roi, envers l'interdiction de ce dernier, au mépris de perdre sa vie, Esther allait devoir révéler son origine, et ainsi espérer implorer la clémence du Roi envers les Juifs, en nom et place même de Reine du Royaume, élue et choisit par le Roi lui-même.

Outre que le fait que ce raisonnement se fit sans délai vu l'urgence, la non-réponse directe d'Esther à Mardochée se transforma en véritable ordre à exécuter, établissant du même coup deux identités qui jusques là ne s'étaient encore point révélées à ses propres yeux :

- **Juive**, puis qu'elle allait assumer de défendre la cause d'un peuple dont elle était issue
- et **Reine**, en intimant de sa place même royale, l'ordre pour Mardochée de rassembler tous les Juifs de Suse et de jeûner à son intention pendant trois jours et trois nuits. Jeûne que de son côté, la Reine et ses servantes observeraient afin de se préparer à entrer chez le Roi, malgré la loi, Esther annonçant *" sil faut périr, je périrai "*.

Ainsi, outre le risque de perdre sa propre vie, Esther assume dans une décision sans appel et sa Judéité, et sa Royauté : le fait de s'investir pour sauver sa famille étant redevable de la fonction royale autant que de l'affirmation même de son origine.

Identités et réécritures

Note : Cette décision prise, et assumée, nous allons ici trouver une des grandes différences entre les canons Juifs et alexandrins qui oriente le texte de manière différente.

Un des ajouts grecs pose ici les deux longues prières d' Esther et de Mardochée.

. C' est une identité qui n'est pas donnée (ou révélée) dans le texte hébreu.

Dans la version œcuménique chrétienne, relevant des ajouts grecs, ces passages sont considérés comme *INSPIRES*.

Outre la forme de la prière, dont nous ne dirons rien ici, la version grecque catholique ajoute encore une pré première entrevue avec le Roi avant celle donnée en Hébreu :

Ainsi, de la prière à l'évanouissement devant le Roi, à l'imploration et à la nomination de _____ (de dieu chez les chrétiens), le récit de la scène de parution d' Esther devant le Roi est décrite et nous y apprenons que le Roi se considère comme le frère d' Esther et lui apprend :

" ... *que notre ordonnance ne vaut que pour le commun des gens . Approche-toi !*

" *Levant son sceptre d'or, il le posa sur le cou d' Esther, l'embrassa et lui dit : " Parle-moi ! " .* "

Il faut bien noter ici ces différences majeures entre le texte hébreu et greco-catholico-œcuménique :

- Pas de prières
- Pas de nom de _____ .
- Pas de description de la scène du " sceptre "
- Pas de fraternité entre le Roi et Esther donnée.

. Nous verrons comment d'une part ces différences singularisent les versions et les différencient quantitativement et **qualitativement**.

Comment, dans l' original hébraïque, la question de la providence et de l'absence de _____ est constitutive de l'eschatologie et de l'herméneutique juive, ou , pour employer les termes hébreux, du Midrash d' Esther : comment elles le constituent, le définissent autant dans une originalité spéciale qui place ce livre à part des autres tout en le constituant par défaut au coeur de la liturgie, que dans une ligne plus globale qui , dans l'histoire du judaïsme tend cette question de la providence divine à travers la loi orale et écrite, de la mystique à la philosophie, jusqu' à la kabbale qui, tout en " répondant en une certaine forme " , laisse ouvert le champ des autres réponses possibles.

. Il serait possible de chercher à rencontrer dans quelle mesure la version grecque des ajouts, revus dans l'acceptation œcuménique catholique, induit des éléments préchrétiens ou catholiques.

Il serait encore peut-être intéressant de voir comment ces ajouts, bien qu'en orientant l'histoire et les questions premières dans une autre ligne de force, ne les annule cependant pas.

Il serait toujours important de définir dans quels objectifs ces ajouts et autres versions tardives ont contribué où non, à enrayer les croyances anti-judaïques et à faire comprendre, ou non, dans quelle mesure la ligne de force du livre d' Esther reposait sur la question de l' extermination, et à travers elle, sur la question de la survie de la communauté juive, et à travers elle, de la survie de la communauté humaine.

Identités dans la version originale hébraïque

Esther, en affirmant sa Judéité et sa Royauté, se place à la fois :

- au niveau supérieur du pouvoir : elle est effectivement Reine, donc en partie responsable par défaut de l'édit d'extermination décidé par Aman et signé par le Roi.
- au niveau inférieur de l'édit : en tant que juive, elle est passible d'être assassinée par les exterminateurs.
- en tant que fille, interpellée par Mardochee, elle est appelée à prendre la décision qui engage :
 - sa vie
 - son identité juive
 - la vie de sa famille
 - son identité royale
 - la vie de son peuple

Au-delà d'une position qui pourrait apparaître caricaturalement comme un droit de vote sur sa vie et son futur, il transparaît qu'il s'agit plus particulièrement d'une place quasi-prophétique dans la mesure même où elle ne peut pas faire autrement que de prendre cette décision dans ces conditions.

Et qu'au-delà encore, c'est *cette* décision dans *ces* conditions qui vont faire d'Esther la Reine qui sauvera sa famille, et par conséquent son peuple et finira par instaurer la fête de Purim.

. Dans cette **identité mixte**, tout comme son mariage relève d'après la loi juive d'une mixité pourtant non évoquée ici, (et qui en fait réapparaît plutôt au sein des communautés retournées en Eretz Israël avec Esdras et Néhémie), **Esther** assume corporellement la division entre une identité " ethnique " et une identité " nationale " et, à un degré supérieur, élevant à la Royauté ces vertus humaines, et en dehors d'Eretz Israël, **redonne au Judaïsme d' alors les marques d'un Universalisme Royal** que seul David et à sa suite Salomon avaient fait rayonner sur la terre.

Qu'une femme telle Esther, à Suse, dans les conditions de précarité décrites ci-dessus, puisse accéder à ce rôle et à cette mission est INOÛI, dans l'histoire comme dans la Bible.

. Seul peut-être, le livre de Jonas, dans une mesure différente et bien que datant de la même époque pourrait peut-être être en référence directe avec Esther sur ce point.

C'est ainsi que, la Reine Esther prolonge le rôle et l'importance de la Reine Vashti dans l'identité féminine Royale qui assume, tant dans sa fonction que dans sa féminité, son rôle :

- faisant de la première une perdante face à " la grossièreté " masculine exécutive, mais une gagnante dans le refus de se plier aux ordres intolérables d'un pouvoir abusif,
- la seconde Reine, Esther, en se soumettant à son identité réelle et à sa fonction, va élever, dans une mesure dont nous mesurons encore la qualité, la justice et la force, en un mot la beauté, le dilemme qui lui était posé pour accéder, dans une synthèse apparemment facile, à un des plus beaux gestes de l'histoire et de la Bible. Les moyens mis à sa disposition et dont elle fera usage sont encore révélateurs de la loyauté avec laquelle elle opère.

Ainsi, ses deux femmes, l'une en étant répudiée, l'autre en étant élevée Reine, affirment dans la Royauté et par la Royauté, la valeur précise et particulière de la féminité face à une certaine définition prédéterminée des affaires royales et de la place des femmes dans celle-ci.

Ainsi, par le refus d'obéir à la loi, de Vashti, et par la transgression de la loi, par Esther, le livre nous montre deux figures féminines qui ne s'abaissent pas devant la loi masculine.

Et comme par un retour de l'histoire, le refus de Vashti va amplifier l'intensité de la force d'Esther.

L'une en s'opposant au Roi, l'autre à Aman, elles vont tour à tour mais surtout l'une après l'autre, asséner deux coups qui vont ébranler les certitudes masculines à des degrés très importants.

A une époque où les pouvoirs comme les lois étaient en pleine redéfinition, il n'est pas sans raison de penser que l'émergence de cette ligne de force " féministe " soit seulement ponctuelle.

Dans une lecture globale de la Bible, et dans la mesure même où nous l'avons évoqué ci-dessus, la Royauté d'Israël, fondée par David, constitue et la troisième expérience fondatrice du Judaïsme après Abraham et Moïse et l'accession masculine à cette Royauté.

Suite à Josias, à la destruction du Temple et à la déportation à Babylone, l'accession d'Esther à la Royauté " Universelle ", inaugure et ouvre un **tout nouveau champ d'action** :

La première Reine juive dans l'histoire de Judaïsme

- pour la première fois dans l'histoire du Judaïsme, une femme est Reine.
- pour la première fois, la Royauté d'Israël est vécue *au-delà des frontières géographiques* assignées " traditionnellement " au peuple Juif.

Alors qu'en Israël, sans Temple, sans Roi, sans Prophètes, Esdras, Néhémie et l'ensemble de la communauté reconstruit Jérusalem, repeuple le pays, Esther, juive, orpheline, règne sur le plus grand empire du monde de l'époque

Le paradoxe est hallucinant.

Il est même sans commune mesure et je pense que peu de chercheurs ont encore à ce jour proposé une lecture de cet ordre, pourtant relativement simple, de ces événements. Ce qui constitue autant l'originalité du livre d'Esther à ce niveau repose sur trois piliers :

- la communauté " diasporique " de Babylone, au sens littéral.
- la question de l'extermination et de la survie de la communauté au sens analytique.
- l'histoire de Jonas, au sens métaphorique et herméneutique : placé à la fin du canon biblique, écrit comme Esther à une époque de relecture et de réécriture des livres anciens avec le savoir de ces livres anciens, ces deux ouvrages, très contemporains l'un de l'autre, sont également complémentaires et corrélatifs à divers degrés mais dont l'analyse nous emmènerait trop loin ici. Disons que, tant la lecture en boucle et mouvante des textes entre eux, que la ligne de l'universalisme du Judaïsme, se trouve très précisément ici mis en avant.

Episteme

La question même de la Royauté et de la féminité qui clôt la Bible en ce V^e siècle, en regard de la Royauté masculine qui l'ouvre au X^e siècle est une question qui borne la Biblia, bibliothèque au sens propre du mot, pour ouvrir à une réflexion profonde sur le Judaïsme dans toute son ampleur, de la loi orale à la loi écrite dans une synthèse dont la teneur, le goût et la saveur ne sont accessibles qu'à des chercheurs avancés.

. A la question du Roi la trouvant envers la loi devant lui dans son palais, (et lui proposant par avance la moitié du Royaume), Esther, Reine, va donc demander au Roi :

" s'il lui plairait de venir aujourd'hui avec Aman au banquet que je lui ai préparé ? "

Une fois cette demande acceptée et réalisée, Esther renouvelle pour le lendemain sa demande pour un nouveau banquet.

Remarque :

*Entre les deux **banquets** originaux et finaux, qui pour l'un introduit l'histoire d'Assuérus et pour l'autre, avec la fête de Purim, clôt le livre, nous allons retrouver les deux repas chez la Reine, placés au centre même du livre,*

en double miroir donc, avec le passage de la déconvenue d'Aman chez le Roi et l'honneur fait à Mardochée pour avoir déjoué le complot contre le Roi.

Cette " aventure " faisant dire à la femme d'Aman et à ses amis : " Tu viens de commencer à déchoir devant Mardochée : s'il est de la race des Juifs, tu ne pourras plus reprendre le dessus.

Lors du deuxième banquet, à la question du Roi, réitérant l'offre de la moitié de son Royaume, Esther répond :

*- " Si vraiment j'ai trouvé grâce à tes yeux, ô roi, et si tel est ton bon plaisir, accorde-moi la vie, voilà ma demande, et la vie de mon peuple, voilà mon désir.
Car nous sommes livrés mon peuple et moi, à l'extermination, à la tuerie et à l'anéantissement.
Si encore nous avons seulement été livrés comme esclaves ou servantes, je me serais tue.
Mais en l'occurrence le persécuteur sera hors d'état de compenser le dommage qui va en résulter pour le roi. "*

- " Qui est-ce ? Où est l'homme qui a pensé agir ainsi ? "

Alors Esther : " Le persécuteur, l'ennemi, c'est Aman, c'est ce misérable ! "

Un acte royal

Nous voyons ici, outre l'humilité, le respect, la loyauté d'Esther, combien dans sa parole même advient la dimension prophétique dans l'impossibilité de ne pas dire et faire ce qu'elle fait et dit :
Au-delà de sa vie, et au-delà encore de la vie de son peuple, c'est le sort même du Roi et du Royaume dont il est question tant " *le persécuteur sera hors d'état de compenser le dommage qui va en résulter pour le Roi.* "

Ainsi l'identité Royale d'Esther, tout en s'affirmant, affirme encore la **Royauté de son acte** : consciente et lucide pour sa vie, pour la vie de son peuple, elle l'est encore de l'acte qui est en train de se produire par l'édit d'extermination lancé contre les Juifs, adolescents jusqu'aux vieillards, femmes et enfants. Un tel dommage ne pourra être COMPENSE par le persécuteur :

Nous touchons ici, à travers la question de l'extermination d'enfants et de femmes, le dommage et les conséquences d'un tel acte pour le Roi et le Royaume : c'est au sein et au cœur même de la Royauté, de sa Majesté divine et de sa mission terrestre que la Couronne est touchée ; au-delà de la monstruosité des actes des exterminateurs, la dimension symbolique, quasi-divine, est mise en question .
Esther, loin d'être naïve, est **prophétique** à ce degré, dans le sens même où l'on entend comme prophétique une parole qui le reste au-delà des temps et des espaces.

Il s'agit bien de la prise de conscience de l'irréparable de l'acte lancé à être exécuté et, par son geste, de contrer pour annuler cet acte, et d' ainsi, à ce degré même, de rendre à la Royauté sa qualité divine et ses lettres de noblesse perdue dans cet édit : encore plus loin, dans la prise en compte des dommages et conséquences d'un tel acte, c'est la vie qui appelle au secours face aux pulsions et volonté morbides et destructrices :

Le Roi se retrouve alors mis en face et au cœur d'un combat entre les forces de vie et les forces de destruction, averti par avance que déjà, dans sa qualité symbolique, le possible d'un tel acte à déjà entaché sa grandeur, mais que, plus loin, sa réalisation endommagerait, pour toujours et sans recours possible, le Roi, le Royaume et la vie.

(Pensée : J'aimerais ici noter que je n'aurais peut-être jamais préféré avoir à écrire les lignes qui suivent. Et que, dans la confiance qu'il est possible d'accorder à mes frères et soeurs humains, je n'aurais jamais pensé, en tant qu'être humain, que de tels actes puissent se produire un jour sur cette terre. Maintenant que ces faits et ces actes ont été posés, maintenant que nous savons combien certains de nos frères et de nos soeurs ont pu REGRESSER jusqu'à cette inconscience face à la vie, à leur propre vie, à la beauté du monde et des êtres et à la joie de vivre, ce travail constitue une très petite et très humble tentative pour moi-même d'abord, en tant que minuscule petit être humain, de comprendre, de survivre, d'analyser et de commencer à réparer pour moi-même d'abord, ce dommage.)

Dans le livre d'Esther, le Roi, après un temps de réflexion au jardin, et trouvant Aman au pied d'Esther, le fera pendre suite à la réflexion d'un eunuque apprenant les vues d'Aman pour Mardoché.

Un contre édit, une seconde lettre sera envoyée pour annuler l'édit d'extermination. Mais rien, vue l'ampleur du Royaume et les moyens de communications de l'époque, ne garantissait la vie sauve aux adolescents, vieillards, femmes et enfants et hommes juifs condamnés par la première lettre.

Aussi, des combats eurent lieu. Pendant deux jours, faisant deux nombreuses victimes. Nous y reviendrons. **Mais l'extermination aura été évitée.**

La Shoah et le livre d' Esther

Dans la réalité, au XX^e siècle, soit près de **2 400 ans** plus tard, il y a à peine soixante années pour nous, cette extermination a été mise en oeuvre et a eut le temps de causer la mort de millions d'êtres humains avant d'être arrêtée.

Les nazis en Europe furent les criminels d'un état, l' Allemagne, qui fut à l' origine de l'intention et de la mise en oeuvre du génocide des Juifs d' Europe auquel de nombreux autres états collaborèrent lors de la seconde guerre mondiale de 1939 à 1945.

Il est difficile de mettre en relation ces événements.

Tant dans le lien évidemment direct qui les relie que dans la distance temporelle qui les sépare.

Il est encore plus difficile d'imaginer et d'admettre que 2 400 ans plus tard, après de nombreuses autres guerres, l'idée de cette extermination précise de la communauté juive ait eût encore des adeptes.

Il est strictement impensable , et c'est le drame au sens propre du terme de notre époque, que des êtres humains ait accepté, théoriquement, cette intention génocidaire, ait décidé de la mettre en oeuvre, et ait commencé à l'exécuter **pratiquement** à une époque dite " *moderne* ", ce qualificatif recouvrant ici tant les progrès techniques , scientifiques, sociaux, moraux, philosophiques, des êtres de la planète à travers l'histoire continue des " civilisations " .

Il serait totalement insensé de croire à la " *normalité* " relative aux humains dans ces actes criminels.

Il serait criminel de ne pas prendre en compte la criminalité latente de certains êtres humains.

La prise de conscience de la profonde criminalité humaine

Suite à la Shoah, comme aux génocides arméniens, tziganes, cambodgiens, yougoslaves, rwandais, notre génération en ce début du XXI^e siècle, début du troisième millénaire, se retrouve devoir faire face, alors que les outils d'information, de diffusion et d'apprentissages des savoirs et des connaissances n'ont jamais été autant développés et distribués sur l'ensemble de la planète, à des régressions politiques, philosophiques, morales, sociales qui n'ont eu aucun antécédent auparavant. Ce travail dans le cadre d'une réflexion sur les identités juives contemporaines ne pouvait faire l'économie d'une telle mise en perspective.

L' espoir - Tivak

. La création de l'état d' Israël, en 1948, premier état de droit reconnu par l' ONU dès sa création, aujourd'hui encore non reconnu par certains partis politiques islamistes intégristes, a su procurer, au-delà d'une terre d'accueil pour les êtres survivants martyrisés dans les camps d'extermination nazis de la seconde guerre mondiale, un espoir pour l'ensemble de la communauté internationale : une jeune démocratie, forte et dynamique s'arrachait d'une terre au milieu de régimes pratiquement féodaux : cette lutte pour la survie de la communauté exterminée d' Europe entre 1933 et 1945 était et est encore un symbole de Paix dont, malheureusement, les adversaires ne mesurent que très difficilement les bienfaits.

Nous ne souhaiterons jamais qu' une communauté face l' épreuve de l'extermination pour oser croire en la Paix, en l' alliance universelle entre les humains et au bonheur possible sur la terre.

C'est pourquoi la création d' Israël en 1948 fut avant tout et pour beaucoup, Juifs et non Juifs, la création d'une Terre et d'un état pour la Paix.

Que, depuis, de nombreuses et bien inutiles guerres aient entaché à nouveau cet espoir est un fait.

Que, depuis, envers et contre tous les belliqueux, des femmes et des hommes continuent à oeuvrer pour cette paix est un fait.

Que, depuis 1948, des humains, informés quant aux camps d'extermination, connaissant les conséquences de ces camps pour la vie de tous les humains de cette planète, aient néanmoins continué à vouloir la guerre et continué à vouloir exterminer le peuple Juif à travers ses enfants et ses femmes par des actions guerrières, terroristes, est un fait.

Mais nous ne pouvons l'accepter et rester résignés.

Comme Judas Léon Magnès, nous mesurons l'ampleur des dommages depuis près de vingt cinq siècles.

Mais devons -nous nous résigner à nous laisser exterminer par des *malades* au sens propres du terme ?

Esther , israélienne, femme du XXI^e siècle ?

Israël, dans la création d'une nationalité israélienne, a donné naissance à une nouvelle identité humaine.

Au-delà du Judaïsme, au-delà de la judéité, la création de l'identité israélienne fut encore un espoir.

L'espoir de détacher les criminels de leurs obsessionnelles pulsions compulsives.

L'espoir de se détacher des XX siècles de mépris enseigné par des églises inconséquentes et criminelles.

L'espoir de voir les avancées sociales, philosophiques, scientifiques, morales et techniques, dépasser et surpasser les vieux clivages des siècles précédents.

L'espoir de voir naître des synthèses nouvelles où les générations futures allaient pouvoir se reconnaître au lieu de s'entretuer.

L'espoir de voir la Paix se réaliser entre des peuples et des enfants dont la mort avaient été programmée.

Rien n'est perdu.

Esther n'a pas accédé à la Royauté Universelle pour rien.

Envers les criminels de chaque génération, nous opposerons les sages et les enfants de toutes les générations et de tous les pays.

Envers les exterminateurs nous opposerons l'école et l'apprentissage des histoires, des langues, des sciences, des philosophies.

La dernière identité d' Esther est celle de son devenir libre .

Esther est éternelle, telle sa parole et ses actes.

La fête de Purim en est la preuve et la vie.

Les jeunes filles d' Israël en sont les filles et les soeurs et les futures mères.

Qui prendrait aujourd'hui la décision qu' Esther à prise ? si ce n'est

Qui irait aujourd'hui dire au Roi l' irréversibilité des dommages en cours ? si ce n'est

Qui penserait aujourd'hui aux générations futures et à leur droit au bonheur ? si ce n'est

La dernière identité d' Esther est en devenir, en construction, cachée encore où déjà en route vers le Palais ...

La dernière identité d' Esther traverse, comme une parole prophétique le temps et les frontières, et parcourt, de la révolte du gettho de Varsovie à l'ambassade des Nations Unies à New York, les siècles d' histoires

Cette dernière identité d' Esther, inachevée, inachevable, nous la nommerons **Esther XXI** :

. comme la lettre finale de la seconde lettre au Roi révoquant l'édit d' extermination ...

. comme la lettre finale aux exterminateurs comme Eichmann avant leur procès ...

. comme la lettre qui ne mettra pas de point final à l'histoire comme certains l'auraient souhaité ...

2.2 PORTRAIT DE MORDECAÏ

Résistance et étude chez Mordecaï : reconstruction et identité en devenir

Du Sage Mordecaï vers un Mordecaï " résistant "

L' éternel étudiant

L' amour de Mordecaï

Nouvelles perspectives et approfondissement

Mardochée, ou Mordecaï, dans l'acceptation hébraïque est un personnage très important.

. Au-delà d'une certaine banalisation de l'histoire du livre d' Esther dans les débats sur la canonicité, qui relève d'une autre école, au-delà encore de l'exégèse traditionnelle qui, en posant effectivement la question de l'absence de la présence divine et de la providence dans le livre d' Esther, ouvre sur une des questions majeures que (des auteurs mêmes du livre à Rachi ou à Nahmanide) le Judaïsme se pose et pose à l'humanité universelle, au-delà donc de cette herméneutique déjà intéressante dans sa complexité, j'aimerais ouvrir sur une question dont je n' ai encore rencontré nulle part la problématique, et dont pourtant l' importance ne peut me laisser sans tenter d'y répondre.

Mordecaï dans l'histoire du Judaïsme

L' **acte** de Mordecaï et sa **valeur** ne repose pas en soi ni sur une provocation ni sur une désobéissance aux volontés d' un homme, fut-il le premier ministre du royaume.

Pourquoi Mordecaï, déporté, homme sage et mûr, peu enclin à l'agitation , dont la fonction même à la porte Royale incite à l'exact contraire, se serait-il " fourré " dans ce pétrin dont il pouvait deviner par avance l' inextricable complexité - ou plutôt la malheureuse simplicité ?

Ce n'est que lors d'une conférence à propos de la propagande chrétienne au moment de la chute du second Temple et donné par Sabrina Inovloki au CIERL à Bruxelles que, à travers la distinction opérante entre l'amour de Mordecaï et la haine d' Aman, j' ai envisagé de m' aventurer dans une telle réponse.

Une identité connue

Au demeurant, l'**identité** de Mardochée est simple : le livre d' Esther nous donne sa généalogie qui remonte à la tribu de Benjamin et nous le décrit comme " *Juif établi à Suse et personnage considérable comme attaché à la Cour. Il était du nombre des déportés que, de Jérusalem, Nabuchodonosor, avait emmenés en captivité avec le Roi de Juda, Jéchonias.* "

Il faut noter que cette généalogie fait partie des ajouts grecques.

Nous savons que Mordecaï est un descendant de la tribu de Benjamin, de la famille de Kish , de son vrai nom Ish Yemini. Il porte le nom, transcrit, de la divinité MarduK : l' usage des noms babyloniens était une coutume fréquente chez les juifs vivant en exil en Babylonie .

Que, dans le livre de Daniel, la référence non seulement à l'interprétation du rêve du Roi, mais encore au décret d'extermination des sages qui n'adorent pas la statue d' or du Roi Nabuchodonosor, fait directement référence à Mordecaï.

A propos des auteurs du Tanak et des écritures, relectures, et réécriture.

Dans quelle mesure, suivant quel plan , les auteurs de ces livres ont-ils poursuivis **sous d'autres noms**, en tant que rédacteurs, les parcours des personnages, les récits des précédents auteurs, personne ne le sait très exactement aujourd'hui.

Il est évident que les différents livres d' Isaïe ne relèvent ni de la même époque ni du même auteur mais ont néanmoins gardé la même référence.

Que le livre d' Esther, à travers les deux principaux protagonistes de l'action , n'ait donné lieu à aucune suite est un fait évident : nulle trace jusqu'à aujourd'hui d' autres Esther où d' autres Mordecaï dans la Bible. Nous en retrouvons les conséquences tout au long de l' histoire de Judaïsme.

Et la fête de Purim, comme sa traditionnelle célébration tout au long des périples des communautés à travers les espaces multiples rencontrés, en est l'évidente impulsion.

Mais, si le lien en amont semble exister comme nous l'avons vu , (Ishtar, Imanna) du moins avec d'autres civilisations, rien ne se retrouve directement en aval. Rien. Si ce n'est l'*abandon* de ces deux noms.

La question du nom

Mais pas des actes, ni des références directes ou indirectes qui vont leur succéder : ainsi le livre de Daniel, qui s'appelait Balthasar, nous donne à lire une histoire qui remonte avant l'histoire d' Esther mais qui semble avoir été écrite après.

Le rêve des ajouts grecs au texte hébreu est directement référentiel à Daniel.

L'extermination des sages fait directement références à l'édit d' Aman.

Le changement de nom de Daniel, au-delà de l'impersonnalité des auteurs, révèle également une dimension inhérente à la judéité en train de se recomposer après l'exil Babylonien.

La question du nom, de _____, déjà fort présente à l'époque du premier Temple (et dont le grand prêtre seul pouvait, une fois par an, prononcer au saint des saints le nom) constitue un enjeu majeur après le retour de Babylonie : sans Royauté, sans Temple, sans Prophètes, Esdras, comme Néhémie, reformule loi et règles sans pour autant avoir accès à la connaissance précédente.

Pourtant subsistent, au-delà de cette perte de mémoire, due à la déportation , bien des restes de la Royauté : en premier lieu les textes eux-mêmes que, dès **Ezéchiël** , les sages justement de Babylone vont commencer à mettre par écrit dans l'angoisse de perdre à ce moment crucial du Judaïsme, et la mémoire et la connaissance corrélatives.

C'est ainsi qu'un formidable essor rédactionnel basé sur une relecture des premiers textes va prendre naissance en Babylonie pour donner les livres " post-exiliques " d' Esther à Daniel, d' Esdras à Néhémie.

Et dans cette relecture, existe le double mouvement de sauvetage de la connaissance, et de l'interrogation récurrente d'après Babylone qui tente de comprendre la destruction du Temple qui fut presque l'anéantissement du Judaïsme.

Ce n'est bien que dans cet effort de relecture, réécriture et réinterprétation des textes, que le Judaïsme, dans des formes finalement relativement proche de celles que nous connaissons aujourd'hui, va survivre, et, au-delà de sa survivance, renaître.

Renaissance

Ainsi, le livre d' Esther occupe une place charnière et Mordecaï, en tant que déporté de Jérusalem tient une place prépondérante dans l'histoire.

Outre sa qualité de Juif, dont la généalogie semble directe, j'aimerais aborder la question de cette prépondérance sous un angle précis :

- à savoir, en tant que déporté, sage porteur d'un savoir de l'époque, il fut, tel Ezéchiël, sûrement un des **piliers** de la reconstruction interne et de la survie de la communauté en exil.

La place d' Ezéchiël est ici trop importante pour ne pas en dire quelques mots.

La brèche que provoque la vision d' Ezéchiël tant dans l'ésotérisme que dans la pratique concrète du Judaïsme est incontournable : d'une ouverture vers la " mystique " , ou plus exactement, les prémisses de ce qui va devenir plus tard la *Kabbale*, à la création de maison de " prières " , antécédents des synagogues, il semble que la radicalité d'une liberté exclusive dans un rapport direct avec _____ ait été le fondement de la vision de ce prophète.

Au-delà d'un individualisme tel que nous pourrions le définir aujourd'hui, Ezéchiël introduit avec la vision de la Merkaba deux principes majeurs dans le Judaïsme :

- la vision possible du Temple sous une autre forme dans un agencement " singulier " radicalise la certitude " singulière " et " personnelle " de la foi et du rapport au divin.
Une liberté inaliénable dans l'intime accès intérieur au divin.

- dans et à travers cette vision , _____ apparaît comme se déplaçant et n'étant pas asservi à la Terre d' Israël : à tout le moins , une certaine forme de rapport est possible même en " exil " : ce qui est nouveau, ce qui rend possible la continuité de l'alliance, ce qui va permettre la survie du Judaïsme.

Le livre de Jonas confirme le second principe : _____, en intimant l'ordre à Jonas d'aller à Ninive, où effectivement Jonas pourra encore s'entretenir avec _____ prouvant sans plus de cas qu'effectivement **l'universalisme**, dans la symbolique spatiale et temporelle de Ninive, du Judaïsme est un fait, et _____, à l'instar de la Shekina nous accompagne sur toute la surface de la terre.

Affirmation et confirmation de l'unicité divine et du monothéisme universel.

Le sage Mordecaï

Mordecaï pourrait donc faire partie de ces premiers sages qui perpétuèrent bien avant l'altercation avec Aman la mémoire et la connaissance du Judaïsme.

Dans sa figure sociale, en tant que Juif reconnu et établi, il est décrit comme personnage " considérable ".

Dans ces ajouts grecques, nous ne saurons pas la justesse effective dont il est possible de rêver.

Toujours est-il qu'il fait figure de *Juif de Cour*, tel que le XVII^e siècle ou le XVIII^e siècle nous en fera découvrir d'autres sous d'autres latitudes, mais où la notion de conseiller ou banquier, s'avère ici inopérante.

Il apparaît plutôt dans la figure du **gardien de la Porte Royale** : ici, nous arrivons à une première étape importante non seulement du récit mais du portrait de Mordecaï :

Tout d'abord, les ajouts grecques ne font que reprendre la description du texte hébreu, lui amputant des précisions, et détachant le portrait d'Esther de celui de Mordecaï.

Dans cette séparation, comme dans l'amputation, seule la possibilité de tenir à l'histoire du rêve de Mordecaï semble justifier de telles manœuvres.

Pour le reste, la double présentation invite à penser à l'effective proximité des deux êtres dont le père effectif d'Esther, Abihayil, oncle de Mardochee, fait des deux personnages, deux cousins dont finalement l'un va adopté l'autre, telle sa fille.

Ainsi, la fonction de Mordecaï à la porte Royale ouvre d'entrée et d'emblée sur deux dimensions :

- celle, littérale, d'une fonction sociologique et quasi-politique de surveiller effectivement la porte Royale.

- la seconde, dans son acceptation symbolique, ouvre une dimension dont la **Royauté du Judaïsme**, de David à Esther, et plus loin encore, offre aujourd'hui encore des ramifications extraordinaires.

Nous touchons ici à une particularité du Judaïsme, qui, au-delà des espaces et du temps, ouvre sur des dimensions que l'on ne peut guère rencontrer ailleurs que dans sa pratique.

Mais, donc, cette effective fonction symbolique de Mordecaï place le livre d'Esther à l'exact endroit de la disparition du Judaïsme Royal effectif et opérant, pour l'insérer, à travers le livre, et encore au-delà dans la pensée, dans une dimension quasi-individuelle dans la **restitution** de cette **Royauté** comme **intérieure**, interne aux gardiens du Judaïsme.

Accompagnant ainsi le mouvement opéré par Ezéchiel au sein même de la pensée profonde entre _____ et les humains, la fonction symbolique de Mordecaï s'inscrit dans cette brèche : Au-delà de la destruction du Temple, la question de la survie de la communauté aurait eût comme effet principal une **intériorisation tant des structures " socio-historiques " que de leurs contenus symboliques**, dans des approches qui ont généré et génèrent encore aujourd'hui l'identité " moderne " du Judaïsme.

. Si, en effet, la Kabbale au moyen âge, développe une originalité exceptionnelle, dans l'organisation entre philosophie grecque et pensée médiévale, en ordonnant dans une grande rigueur, une synthèse possible de sa propre recherche ésotérique, (tout comme les grands mouvements de pensée scientifiques ou philosophiques du XX^e, avec Einstein et Freud entre autres, provoquèrent des ruptures importantes dans la pensée humaine), la brèche ouverte à cette époque, à ce moment, entre Ezéchiel et Mordecaï n' a pas encore été, à mon humble connaissance, dépassée, ni étudiée. Précurseurs à la fois du **lien collectif** qui, dans la Kabbale, unifie les mondes, comme du **lien singulier** et individuel, qui entre, la relativité et l'inconscient, les sépare et les espace, dans une entropie grandissante, ces deux repères dans la pensée, juive en l'occurrence, sont primordiaux.

Si nous venons de voir rapidement en quoi pour Ezechiel, et très rapidement pour Mordecaï, l'importance de leur pensée comme de leur fonction est prépondérante pour la suite de l'Histoire, il est possible dans le cadre de cette petite étude d'approfondir un peu la question pour Mordecaï et de revenir un peu plus précisément à " l'altercation " avec Aman.

Tout d'abord, vous allez trouver dans de nombreux ouvrages les raisons et les causes de l'altercation entre les deux hommes et pouvoir, entre les raisons pour et contres, qui tour à tour vont vous émouvoir, ou vous convaincre, vous conforter dans votre conviction intime.

L' affaire : " ne pas s' être incliné . "

Mais j'aimerais ici légèrement sortir de ce binaire relativement infernal pour envisager d'un autre point de vue cette affaire.

. Dans les ajouts grecs, la confirmation du sens de l'affrontement.

Il est clair que dans une telle affaire, il est possible de se résigner à la lutte entre ces deux figures, d'en déterminer les synthèses possibles en fonction de la suite des événements, et d'en produire une exégèse, et une herméneutique même, qui dépasse la cadre de l'affrontement. C'est ce que l'on trouve le plus communément dans les midrash sur le livre d' Esther.

Ceci est loin d'être faux.

Tous les ajouts grecques et chrétiens sont, en l'occurrence, l'affirmation de cette lecture, et appuie celle-ci dans une mesure qui invite à des accents partisans. Mais, néanmoins, ces ajouts provoquent, au-delà d'un premier temps légèrement synchrétique, un essai de sur-étagement. Celui-ci, architecturalement parlant n'est pas forcément d'une exceptionnelle inventivité ou audace, et (dans une certaine forme de sagesse dont le Judaïsme biblique, entre autres celui de l' Ecclésiaste, pourrait se revendiquer, par moments seulement) ne défigure pas entièrement l'histoire.

Ainsi, la proposition d'une herméneutique suspendue, dans l'interprétation de ce rêve, métaphore de l'histoire, rejoint même Freud dans un savant dosage de pénétration sans objectif déterminé.

Mais là s'arrête pour cette étude la promiscuité. *Dans la version hébraïque, point n'est question de ce rêve.*

. De la Judéité et des judéités.

Par contre, il est clairement question de la Judéité de Mordecaï et de l'affirmation de celle-ci au su et au vu de tous. Dans la présentation qui nous ait faite de Mordecaï, il paraît bien évident que celui-ci est porteur et de la tradition et de la connaissance et de la mémoire du Judaïsme qui se retrouve, à ce moment, transplantée en Babylonie, sans Temple, sans Roi, sans Prophètes, mais encore, sans assurance de survie, tant dans le corps même des individus que dans sa vocation spirituelle.

Et c'est bien dans cette dernière dimension qu'il me semble important de reconnaître toute la place diffuse que tient Mordecaï dans cette histoire. Il aurait pu être, selon certaines sources, l'auteur même du livre d' Esther ... Mais, si porteur de cette tradition orale comme écrite déjà à l'époque en ce qui concerne certains passages de la Torah, il est possible de considérer, tant l'affirmation de la judéité est évidente, que Mordecaï est au fait même du Judaïsme, sa pratique comme son exégèse sont alors **édifiantes**.

. L' épistémè que crée l' émergence du Judaïsme

Et, comme nous le verrons après la présentation des religions mésopotamiennes, dans le développement et l' introduction initiatique à la Torah que propose M. A Ouaknin, la coupure épistémologique qu'occasionne le Judaïsme dans l'histoire des civilisations comme dans l'histoire de la pensée humaine est prépondérante pour l'époque.

Il est possible encore de rajouter que l'onde de choc de cette expérience, de cette orthopraxie, tant à l'époque la connaissance et la transmission orale dépasse encore de loin la transmission et la connaissance écrite, a sûrement du être la cause des mouvements géopolitiques dans la région.

Ainsi, l'avènement d'un rapport unique dans une **alliance universelle avec _____, la révélation d'une législation** et d'un **projet éthique** dont la réalisation a effectivement eût lieu a sûrement eu de quoi bouleverser bien des certitudes. De plus, les qualités verticales de telles ouvertures métaphysiques, tout en restant concrètes, pratiques, ont été acceptées et reconnues par des individus dont l'orthopraxie, créatrice et motrice a du développer des énergies nouvelles pour l'époque.

. Une autre vision que l' identité de l' appartenance, celle de l' identité de reconnaissance

Ainsi, *l'affirmation de la judéité de Mordecaï n'est pas en soi seulement relative au point de vue qu' Aman par exemple pourrait en développer*, à savoir, la seule vision vengeresse héritée par son père d'une guerre remontant à Saül et dont le premier Souverain juif a été la première victime en tant que pacificateur envers les coutumes de l'époque David, lui succédant, ne pouvait pas répéter ce que l'on considère comme erreur vis à vis de ceux qui n'accepte pas la rédemption et les processus de pacification.

Nous verrons combien, justement, l'époque Babylonienne est redevable à Cyrus de ce processus-là dont vont hérités tous les Babyloniens, juifs et non juifs. C'est ainsi que ce souverain passera aux yeux de nombreux Juifs comme un authentique Messie, si ce n'est un *Juste* en déclarant possible le retour en Eretz Israël de la communauté juive. Les anciens préféreront rester en Babylonie. En effet, outre cet édit pacificateur et révélateur d'un humanisme éclairant pour l'époque, le Royaume Babylonien- Perse achéménide sera d'une extrême largesse et liberté avec les nombreux cultes ou populations déportées. C'est ainsi que la " diaspora " juive s'installera de manière durable dans de nombreuses villes pour créer des écoles dont la rigueur et l'excellence n'auront de cesse que de devenir le nouveau centre du Judaïsme jusqu'à la fin de la rédaction des Talmud au V° siècle après JC.

De la vision réductrice d' Aman au sage silence de Mordecaï

Ainsi le point de vue d' Aman enferme le Judaïsme dans une vision réductrice relatif à la perpétuation des conflits antérieurs.

La vision du Judaïsme de Mardochée, de Mordecaï est certainement tout autre.

. S'il est véritablement l'auteur du livre, alors il est possible de considérer ce texte comme une forme possible de sa vision du Judaïsme. Et cette étude ne fait que de dégager une première approche.

. S'il n'en est pas l'auteur, l'auteur où les auteurs " de la grande assemblée " nous laisse ici une remarquable synthèse et relecture des livres précédents et de l'époque particulière que le livre décrit.

Mais pour revenir à l'approche de Mardochée, j'aimerais développer la thèse qui fait que, **un personnage n' a pas à être réduit par avance à ce qu'il est possible de savoir à priori chez lui.**

Ainsi, Mordecaï, dans ce que nous pouvons lui accorder de savoirs et de connaissance, de sagesse, aurait développé envers Aman, non une crispation résignée auto affirmant son identité envers un " *ennemi* " mais, vu les conditions bien particulière que nous venons de voir pour l'époque à Babylone, dans un climat de victoires militaires, et donc économiques, et par les largesses distribuées comme nous l'indiquent le début du livre, d'affirmation politiques, **un geste d'ouverture.**

Quel pourrait être la vision d' Aman par Mordecaï : celle d'un sage, voyant arriver à la tête du pouvoir, dans un mouvement florissant pour tous (sauf pour Vashti), un jeune homme épris de Justice et d' Honneur, favori du Roi dont le Royaume s'apparente à celui d'un rêve tant les largesses distribuées à l'ensemble de la population sont effectivement royales. Et dans cet ensemble, après avoir défait un complot contre le Roi, Mordecaï doit faire face aux extrêmes rigueurs formelles d'un jeune premier ministre dont l'ordre du Roi était de s'abaisser devant lui : il est clair que la place privilégié de Mardochée, tant dans sa fonction que dans son identité, sa judéité, était à priori peu enclin à s'abaisser devant un homme, fut-il premier ministre.

Mais est-il possible d'envisager que, au-delà du refus d'idolâtrie et de soumission qui apparaît communément comme la cause du refus de Mardochée d'obtempérer, l'on puisse envisager que, comme il est écrit, Mordecaï ne répond d'abord pas aux questions qui lui sont posées de son refus. On n' apprend ainsi par détour que le fait d'être Juif serait *une* des raisons évoquées de ce refus. En fait Mordecaï ne fait rien . Il n'obtempère pas, soit, mais ne fait rien d'autre.

Sa judéité même est mise entre parenthèse, en retrait, dans cette double possibilité qui clôturera ce portrait :

- d'une part, cette judéité semble en effet être mise de coté pour ne pas envenimer l'affaire, Mordecaï étant sûrement au courant des antécédents familiaux d' Aman et des persécutions que le père de ce dernier avait fait subir aux Juifs. Protégeant ainsi et son identité et le risque de conflit, cette mise entre parenthèse, en retrait presque, pourrait expliquer **le silence pacificateur de Mordecaï.**

- d'autre part, j'aimerais ici développer une ligne qui m'est chère mais dont j'ai encore peu d'éléments. La voici.

Dans la conscience même de l'impact du Judaïsme pour l'époque dans la pensée des autres humains, et dans le savoir que la pratique même de cette épistémè pouvait révéler, j'imagine Mordecaï lucide et conscient que la destruction du Temple, comme les déportations et la vie en Exil sont imputables non pas aux Juifs - bien que cette ligne et que la question de la providence divine s'y rattache en partie - mais à la **rupture extraordinaire et fondatrice qu'à opéré le Judaïsme dans le champ de la pensée humaine.**

Les persécutions opérées par les pères ne deviendront pas celles des fils.

Aussi, la vision d' Aman, fils de Hamdata, du pays d'Agag, doit non seulement évoquer des souvenirs à Mordecaï, mais surtout lui faire espérer que ces souvenirs resteront de mauvais souvenirs.

Que les persécutions opérées par les pères ne deviendront pas celles des fils.

Tout comme Ezéchiel s'écrira que la faute des pères en Judaïsme ne doit pas retomber sur la tête des enfants, accorderiez-vous la possibilité de penser, pour Mordecaï, dans les conditions précitées, l'espoir qu' Aman ne reproduira pas les actes de son père, et que son accession même au pouvoir, pourrait faire de lui un homme libre, respectable, considéré, ayant les faveurs de la Cour comme du peuple et comme de sa famille.

. Je pense que Mordecaï a pu penser tout ceci. Je pense que Mordecaï ne s'est pas abaissé, par respect pour l'espoir qu'il aurait pu placer dans la dignité et dans la liberté de cet homme.

. Je pense qu'ainsi, Mordecaï lui signifiait, au sens propre du terme, sa parfaite égalité avec lui, et de par ce geste, affirmait le dépassement des conflits antérieurs.

. Je pense, en fait, que Mordecaï accordait une grande confiance et un grand espoir, au nom du Judaïsme comme du progrès humain, à un être dont le Roi garantissait la prééminence sur tant d'autres.

. L' erreur Saülienne de Mordecai ?

Peut-être l'erreur " saulienne " de Mordecai, fut-elle de projeter cet espoir de Paix sur Aman qui, peut-être trop jeune, peut-être dépassé par sa charge, peut-être mal conseillé dans sa famille, peut-être inattentif à sa propre réflexion, ou peut-être trop rigoureux quant à l'application des décrets du Roi, transforma ce, *en fait*, " *non incident* ", en ce qui aurait pu devenir une catastrophe royale et universelle.

Dans cette hypothèse, qui n'a jusqu'à présent que peu été développée, je pense que le silence de Mordecaï en dit plus long que tous les commentaires qui ont été écrits depuis.

. Du silence de Mordecaï au silence de _____ .

Et c'est dans cette optique que le silence de Mordecaï, engage à ce niveau, la question, inhérente au texte hébraïque, de l'absence d' Intervention divine : c'est dans cette **absence** tout au long du livre, dans **ces deux silences**, que s'ouvre véritablement le débat :

- le silence de Mordecaï : la place de Mordecaï, en tant que Sage, peut-être en tant qu'auteur du livre, et comme l'accentue la proposition d'ajout grecque œcuménique " en tant que rêveur ", situe le personnage à différents degrés de lectures mais le place en tous cas dans une sorte de supervision vis à vis de l'histoire.

Seul, il erre en Babylonie, toujours proche d' Esther, mais à moitié absent
veillant en fait sur cette Porte Royale. Sa présence est incontournable et diffuse à la fois.
A la fois en dehors et en dedans du *récit*, il est mi-homme, mi-auteur, mi-personnage, pouvant rappeler le Roi de chez Daniel quant à l'interprétation du rêve.
Ce statut en fait une figure où l'on peut s'identifier tout en suivant la ligne plus sécurisante du " paternalisme " œcuménique.

- **le silence de _____** : dans la réflexion d' Esther sur la gravité du décret d'extermination posé par Aman, la Reine affirme l'incontournable *irréversibilité d'un tel acte* et l'atteinte effective à la fonction royale comme à sa symbolique. Le décret d'extermination chez Daniel est du même ordre.

Dans cette atteinte à la Royauté, c'est la Couronne Malkut qui est visée.

Et à travers elle, le divin, les sefirot jusqu' à la sagesse divine.

Il n' y eût que le déluge, et la certitude de _____ d'avoir, sous la méchanceté des Humains, à effacer sa création et à la recommencer avec à la base un homme fiable et de confiance, qui puisse égaler cette affaire.

Mais quand est-il alors quand cette dimension incompréhensible de certains humains revient en force ? Dans des conditions qui ne permettent pas à la raison, ni à la sagesse, ni à la justice, de comprendre ?

. Ainsi le silence de _____ ne pourrait-il pas être, dans sa non-intervention, celui de laisser le soin aux humains entre eux, de régler cette affaire ?

Une affaire entre humains .

Et s'ils arrivaient à les régler, cela serait la preuve de leur capacité à finalement dépasser leurs pulsions destructrices, autodestructrices.

_____ lui-même ne cherchant à les contacter que dans des hypothèses légèrement plus intéressantes telle la réalisation du bonheur sur terre et l'effective participation à la joie de la création divine et humaine .

Et s'ils n'arrivaient pas à les régler, cela serait la preuve de leur échec, et de leur inaccessibilité, peut être seulement partielle, aux dimensions divines, et par conséquent la Royauté , et, la vie peut-être, leur serait retirée.

L' intervention divine , ici, au contraire de tous les autres livres du Tanak, **ne semble pas ici nécessaire.**

L'affront de l'extermination est une telle injure à la création que le créateur , _____, ne daigne même pas s'enquérir des humains.

Ou alors, c'est par défaut que cette **responsabilité** est offerte aux humains. La part de création divine qui leur ait accordée devrait largement leur permettre de résoudre un tel problème.

Ainsi, dans cette responsabilité qui incombe aux humains, dans cette ligne de non-retour au divin qu'est le projet d'extermination, _____ **se retire.**

Et de ce retrait, naîtra, ou pas, la continuité des oeuvres " humaines " si ceux-ci, outre et au-delà de leurs conflits, arrivent à rétablir le dialogue avec _____ .

L' intention des actes.

" Pensée : déjà dans cette hypothèse, la rupture entre le monde divin et les humains est gigantesque.

Que penser alors de ce qui vient de se passer au XX° ?

Un des ouvrages de références à ce sujet et qui entre dans l'étude du livre d' Esther comme référent à cette question de l'absence de _____ dans l'Histoire , et en particulier comme *affirmations juives près Auschwitz*, est l'ouvrage d' Emile Fackenheim : " *Penser _____ après Auschwitz* " . "

Ainsi , la figure et le personnage de Mordecaï sont prépondérants et très importants non justement dans leur affirmation , mais dans leur retrait presque : ce sont des figures qui , par leurs actes, par échos, sans se soucier du nom, mais qui dans **l'essence même des intentions des actes** justifient leur pleine répercussion :

- le silence devant Aman
- la question à Esther
- la lettre du deuxième édit (une figure du livre même)

Le fait que le livre porte le nom d' Esther participe de ce retrait sans dévaloriser, comme nous l'avons vu, l' authentique importance et valeur d' Esther en tant que Royauté Féminine universelle.

Mais , dans cette présence absence, dans cette figure originale du retrait, Mordecaï apparaît encore au-delà même comme un lien , un unificateur :

. Dans la rédaction de la seconde lettre qui annule l'édit d'extermination, et qui est une figure même du livre d' Esther, Mardochee, en tant que résistant défendant le Roi et le royaume, *se rapproche* du MarduK babylonien.

Nous avons vu dans la partie des origines et du résumé comme dans la partie étymologique sur les religions mésopotamiennes, combien le lien à Marduk était relativement possible.

S'il est une figure, outre de la " déification nationale " du - XII° siècle des Babyloniens, MarduK est également dans un moment plus récent l'emblème de la résistance contre les assyriens.

Dans ce même mouvement, il rappelle ainsi la lutte des Israélites en - 722 contre ces Assyriens.

Avant l' accession des Perses à Babylone en - 537 , Nabuchodonosor règne encore d'une manière incommensurable sur le Royaume.

Il est possible que la résistance intérieure, en accord avec les Perses, et les membres de la communauté juive alors déportée, aient ensemble résisté et se soient unis pour déboulonner le tyran, exterminateur de Sages, avide qu'on lui raconte le contenu de ces rêves.

Ainsi , dans cette hypothèse à vérifier, la figure même d'un " **résistant unificateur** " est envisageable.

Mais, suite à l'édit d'extermination d' Aman, et à la nécessité de faire changer le Roi d' avis, Mordecaï se pose alors en individu libre et conscient, qui décide seul de prendre et d' assumer ses responsabilités.

Cet acte et son intention, exemplaires, sensés, compréhensibles, intelligibles ne nous permettront par contre jamais ni de comprendre ni justifier, et l' intention (au nom de quoi ?), et la prise de décision de mettre en oeuvre l' extermination entière d'une population pour désobéissance au salut d'un soi-disant " supérieur " ?

Cette question restera sans réponse. A jamais.

L' amour de Mordecaï

La seconde figure du portrait de Mordecaï pourrait être celle du résistant , par l'étude.

L' amour de la liberté

. Dans la version hébraïque, Mordecaï passe du Sage reconnu au " résistant " actif.

Les changements de la politique des gouvernants ne l' abrutissent pas dans une inertie indifférente.

Quittant sa place, son poste, dans cette résistance à la bêtise, à la haine , en posant les questions, en prenant le sac et la cendre, en persévérant dans l'espoir, en fondant sa recherche sur la justesse, la justice et la bonté divine, Mordecaï apparaît alors comme une figure incontournable du Judaïsme : dans son Amour, il représente l'antipode de la haine d' Aman.

En l' englobant, il le défait, le ridiculise.

Aman sera ridiculisé par le Roi puis , sans rire cette fois, pendu.

Car la fable est loin d'être inopérante : si le " bon " Mordecaï est l'équivalent du " méchant " Aman,

Mordecaï vivra, en Juste, et Aman sera pendu, en exterminateur.

Ici s'arrête la comparaison.

. L' amour de la justice

Et c'est bien *par légitime défense* que les Juifs vont " exterminer " les exterminateur.

La loi du Talion de l'époque illustre le thème du renversement du sort des opprimés : les enfants, les femmes, les vieillards et les adolescents qui devaient être assassinés et les hommes exterminèrent les exterminateurs.

Nous savons également que la description finale des combats *ne vise pas à l'exactitude historique des combats*, ni à l'exaltation de la vengeance, mais illustre et symbolise **la nécessaire Justice** de ce renversement.

Et pour la dernière fois dans ce chapitre consacré à Mordecaï, loin des hommes de la grande assemblée fut sûrement à l'époque l'idée que cette extermination allait être effectivement programmée et mise en œuvre, puis arrêtée , par les alliés ou les résistants juifs ; ceux-ci se révoltèrent à l'intérieur de certains des camps d'extermination des nazis durant la seconde guerre mondiale ce qui provoqua parfois, comme à Sobibor, leur fermeture.

. L' amour de l'étude

Dans les ajouts grec de la version oecuménique, Mordecaï dans la ligne dramaturgique reprenant l'histoire du rêve, indique lui-même l'intérêt qu'il porte à cette histoire, à ses faits et à son interprétation.

Il se promet même d'y réfléchir jusque tard dans la nuit...

. L' amour pour Esther

Au delà encore de tous les faits de l' histoire, n' est-ce pas l' amour entre Esther et Mordecaï, plus fort que la mort, qui leur permet de vaincre Aman, de convaincre le roi, et de conduire la résistance contre les exterminateurs ?

Cet amour là, cette confiance en l'humain, homme ou femme, est peut être une des clés de ce récit.

La question de l' éradication du phénomène de l'extermination

Pour " finir " le portrait des identités de Mordecaï, j'aimerais mettre cote à cote deux réflexions de ce travail :

1 : dans la version hébraïque, la question de la question principale du livre :

Au delà de la question de l' extermination, de l' impossible compensation, c' est l' urgence de l'éradication de l'extermination, qui synthétise la question de la survie du peuple juif.

2 : la question de l'interprétation du rêve de Mordecaï par lui-même dans la version " grecque " oecuménique. Dans cette version, l' accent est mis sur la longue étude que nécessite la juste interprétation de cette histoire.

La proposition que j' aimerais faire maintenant est celle de voir combien cette double version des faits, cette double lecture, témoigne à la fois d'une différence essentielle et d'un rapprochement inévitable.

La première version accentue, par l'urgence de la situation, la prise de conscience très claire de la gravité de la situation.

Nous savons combien , jusques dans des témoignages sur la Shoah, jusques chez des résistants justes notoires, par exemple M. Lerner dans " Sobibor, 14 Octobre 1943, 16 heures ", film de Claude Lanzmann, la difficulté de croire, et de comprendre la nature du crime des exterminateurs, est difficile.

Par contre, une fois cette conscience -là acquise, rien ne légitime mieux l'action envers ces criminels.

Le film cité ci-dessus en est une démonstration magistrale, édificatrice, un exemple pour les humains d' aujourd'hui.

C'est ainsi que le paradoxe auquel les criminels nous assignent est celui de les abattre pour ne pas sombrer dans leur " folie destructrice " : ce passage obligé par le crime, nous force à nous salir le coeur et l' âme.

Et la vigilance portée à notre propre conscience de tuer, de l'acte de tuer, ne connaît en fait aucun égal chez eux.

Nous évitons, en toute occasion, et avant tout de tuer : la , les solutions diplomatiques, les concertations, les compromis, les accords, le respect des accords, les principes, la reconnaissance de l'autre, des autres, ne nous a jamais abaissé à ce degré extrême où la haine, envers et contre tout, se radicalise jusqu' à l' extermination totale : Nuremberg, encore fut le siège du droit international. Justice fut rendue : mal peut-être, dans des configurations à revoir, mais au-delà de leur haine, le droit et encore la justice règne chez nous.

Dans le livre d' Esther, le droit de l' époque n'avait pas aboli la peine de mort.

Les exécutions étaient courantes. La violence des justiciers ne reflétaient sûrement pas ce que nous en percevons et en analysons aujourd'hui. Dans les derniers chapitres du livre, la nature " vengeresse " indiquée dans certain titres de la version oecuménique ne se retrouve pas dans la version hébraïque.

De plus, la symbolique joue un grand rôle : si le premier jour fut un jour de défense pour les juifs, la demande d' Esther accomplit la nécessaire **LEGITIMATION symbolique** du Juste qui marque ainsi, outre son action, l'action de celle-ci dans l'ordre symbolique. Ceci est primordial.

Ceci est sûrement une des raisons de la perdurance de la fête de Purim à travers le temps et les espaces jusqu' à nous.

Ceci est peut-être la dimension que Nuremberg et le procès des nazis n' ont pas su, ou pu, prendre en compte.

Toujours est-il que, de l' analyse de M. Steinberg, à M. Bauer, repenser aujourd'hui le génocide, l' holocauste passe par une interrogation profonde et nouvelle de nombreuses questions déjà posées.

Le choix récent, d'affirmer pour tous les pays du monde le jour du 27 janvier comme jour commémoratif de l' Holocauste, 60 ans après les faits et les crimes nazis, est un aperçu de notre rapport à la Purim, et du choc actuel de ces génocides.

Ainsi le livre d' Esther : pratiqué depuis des temps, il a sûrement protégé les communautés juives, mais pas toujours, de bien des massacres. Bien des " Aman " ont dû s'enfuir aux bruits des enfants.

Mais certains " Aman " *connaissaient* le livre d' Esther et ont dû , malheureusement s'en inspirer mal intentionnellement.

Je cite " Hitler ", qui aurait dit « qu' il n'y aurait *pas* de second Purim pour les Juifs ». Erreur.

Ainsi, bien des lecteurs du livre d' Esther, de ceux qui le classèrent comme " apocryphe ", d' autres comme " peu importants ", d' autres comme " de cette famille ", d' autres encore " de livre des Juifs ", peu parmi eux ont l' air d'avoir dégagé l' évidence qui aujourd'hui, après six génocides majeurs au XX° siècle, pose possible et nécessaire, la thèse de l' **éradication du phénomène d'extermination**.